

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOI. III

MONTREAL, 5 NOVEMBRE 1892.

No 20

CASTOR, OU NON CASTOR ?

Les délégués nommés pour constituer le syndicat financier de l'Université Laval ont eu une réunion épique et pittoresque.

L'élément castor était en force, appuyé comme il convient par toutes les soutanes de la région.

Son Honneur Siméon Pagnuelo, descendant espagnol des anciens éteignoirs de la Vieille Castille, avait préparé un plan superbe pour s'infiltrer dans l'établissement à titre de membre du Bureau des Gouverneurs et y introduire subrepticement le plus de queues-plates qu'autorisait la portion d'espace laissée à la discrétion de ce groupe amphibie.

Le grand d'Espagne, qu'il ne faut pas confondre avec le blanc de même origine, a cherché par tous les moyens possibles à chasser du syndicat les jeunes gens ou les jeunes hommes intelligents qui avaient été choisis pour en faire partie.

Ce pauvre castor siméonesque meurt d'envie de se voir encarter dans la liste des saints des derniers jours destinés, si l'élément *Veillettiste* triomphe, à tuer dans notre jeunesse tout sentiment humain, toute idée généreuse et loyale.

Si M. Pagnuelo entre dans le Bureau des Gouverneurs, comme la coterie qui l'a appuyé semble le désirer, c'en est fait de toute liberté, de toute intelligence, de tout progrès.

Cette face glabre, qui ne peut lire deux lignes sans quêter un sourire d'approbation de l'autre figure débonnaire assise à ses côtés sous le prétexte de représenter les intérêts de la race canadienne, est pour toute la jeunesse studieuse, — je dirai plus, pour les gens honnêtes de cœur — un objet de répulsion indicible,

Les castors triomphent, nous dit-on. Tant pis, alors !

Périssent les universités plutôt que de les voir aux mains des castors, plutôt que de voir un Pagnuelo quelconque se mêler de l'éducation de nos jeunes travailleurs, de nos futurs hommes.

Après les Pagnuelo, on veut amener des Chs. Chaput, des O. Dupuis, etc.

C'est pour cela qu'on a combiné ce fameux règlement auquel notre bon clergé s'est empressé d'accéder.

Cela se comprend. Les castors sont de si bons catholiques !

La séance tenue samedi n'a satisfait personne ; et les castors honnêtes, s'il y en a, avouent les premiers qu'ils n'ont pas eu le succès qu'ils désiraient.

Le très honorable M. Pagnuelo s'est vu enfoncé d'une façon magistrale lorsqu'il a voulu déposséder de leur titre de délégués deux membres bien plus légitimement nommés que lui dont le nom a été introduit par calcul dans les feuillets ministériels. On en voit bien d'autres inscrits dans des actes plus honnêtes et plus honnêtement obtenus de législatures moins honnêtes.

Finalement son projet de nomination des sept gouverneurs supplémentaires a passé.

C'était là le gros morceau ; c'est l'auréole pour le père putatif du règlement.

Mais — il y a un mais — M. Pagnuelo et tous ses castors ne sont pas encore dans le nid.

Il y aura encore des cris avant cela.

Laisser dans une organisation où le clergé a tout le pouvoir restrictif et distributif une suprématie invraisemblable à l'élément qui

l'exploite et s'en fait suivre, c'est plus qu'une faute, c'est une calamité.

Il faut tuer dans l'œuf cette alliance hybride, invraisemblable, hétéroclite.

Travaillons donc à n'avoir pas de Castors, écrasons ces queues-plates qui veulent pétrir la jeunesse de la bone qui leur fournit un asile.

Universitaires, élèves, professeurs, levez-vous ! Ne vous en laissez imposer par personne, en matière d'éducation.

Ne faites donc pas comme ces jésuites de robe courte qui s'inclinent, l'œil torve, vers leur supérieur spirituel et qui profitent de sa faiblesse pour abriter leur nullité derrière l'autoritarisme d'un groupe irresponsable vis-à-vis du public.

C'est bien simple, si l'Université Laval est aux mains des Castors, si elle doit passer aux jésuites, si elle doit abandonner le quartier Canadien et filer aux Anglais, Canadiens, ne souscrivez plus.

Nous allons vous en faire une, une vraie université.

UNIVERSITAIRE

LE PÈRE GAFFRE

(Entrevue avec M. Fréchette)

On nous a reproché de battre la grosse caisse avec les récents scandales cléricaux.

Ce reproche n'était pas mérité, car — tout le monde le sait — nous n'avons mis nos lecteurs au courant des faits, que du moment où l'intérêt public a nécessité notre intervention, et après que les détails en eussent été répandus dans le public, par ce qu'on est convenu d'appeler la presse à bons principes.

La semaine dernière, il s'est produit un autre fait sur lequel il nous aurait été facile de broder des commentaires assez piquants, eussions-nous eu les intentions qu'on nous prête si charitablement dans certaines chaires et dans certaines lettres pastorales.

Nous avons laissé dire et faire les autres journaux — les journaux orthodoxes en odeur de sainteté auprès des évêques, — et c'est, on en jugera, avec toute la modération, l'esprit de justice et la délicatesse possibles, que nous abordons aujourd'hui le sujet.

Afin de démontrer une fois de plus notre entière bonne foi et notre désir d'être justes pour tout le monde, nous avons voulu — après nous être renseignés

du mieux possible sur les faits — connaître l'opinion de quelqu'un dont l'impartialité ne saurait être mise en doute par personne, dont l'esprit d'indépendance est connu, et qui même possède assez de relations dans le clergé pour avoir, à notre connaissance, servi d'intermédiaire et de pacificateur de part et d'autre, lors des récents conflits.

Apprenant que M. Fréchette était de retour à Montréal depuis lundi soir, notre rédacteur en chef s'est présenté chez lui hier, et voici, recueilli par la sténographie, le résultat de l'interview :

M. SAUVALLÉ. — Connaissez-vous le R. P. Gaffre, de l'Ordre des Dominicains ?

M. FRÉCHETTE. — Très bien ; et j'oserais même dire que c'est mon ami, ce dont je m'honore franchement.

M. SAUVALLÉ. — Êtes-vous au courant de ce qui s'est passé la semaine dernière entre lui et certains employés du palais de justice ?

M. FRÉCHETTE. — J'en sais seulement ce que les journaux m'en ont appris.

M. SAUVALLÉ. — Auriez-vous aucune objection à donner au public votre opinion relativement à ces faits ?

M. FRÉCHETTE (*avec un sourire*). — Non, mais vous me demandez là une chose qui pourrait bien me brouiller avec ceux qui refusent aux laïques le droit de juger les actes des ecclésiastiques. Mais comme ce que j'ai à dire ne saurait froisser le R. P. Gaffre lui-même, je crois pouvoir me risquer.

M. SAUVALLÉ. — Vous ne désapprouvez donc pas la démarche du révérend père ?

M. FRÉCHETTE. — Certes, non ! Cet homme est allé rencontrer publiquement et face à face celui qu'on désignait comme son accusateur ; c'est ce que j'aurais fait moi-même à sa place ; et c'est généralement la manière d'agir de tout homme loyal qui sait ressentir une injure, et qui veut revendiquer son honneur.

M. SAUVALLÉ. — Mais supposons que ce qui avait été dit du P. Gaffre fût vrai...

M. FRÉCHETTE. — Oh ! il y a bien des manières de dire une chose vraie ! Et, tenez, le fond de l'histoire eût-il été parfaitement authentique, l'innocence du P. Gaffre, à cause de sa démarche même, est pour moi indiscutable. Son acte peut être celui d'un homme trop violemment ému ; ce n'est pas celui d'un coupable. Que voulez-vous, j'aime cette cranerie ; il n'y a que des hommes de cœur qui l'ont.

M. SAUVALLÉ. — Mais alors que devient le précepte évangélique ?

M. FRÉCHETTE. — Ah ! le précepte évangélique !... Que ceux qui ont toujours suivi les préceptes évan-

géliques jettent la première pierre au P. Gaffre, et il n'est pas près d'être lapidé. Vous me direz que son habit l'oblige à donner l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, et que la patience et le pardon des injures sont peut-être les vertus qui distinguent le plus la morale chrétienne de toutes les autres morales. C'est vrai, mais on peut répondre à cela, que, si l'on n'en trouve guère la trace, dans les autres codes, c'est que ces vertus n'ont rien d'humain, et qu'il faut une grâce divine pour les pratiquer, surtout sous le coup de l'émotion provoquée par l'outrage.

M. SAUVALLE. — Très bien, mais entre excuser et approuver, il doit y avoir une marge, n'est-ce pas ?

M. FRÉCHETTE. — Vous avez raison. Aussi n'est-ce pas là-dessus que je m'appuie pour approuver le P. Gaffre.

M. SAUVALLE. — Sur quoi donc ?

M. FRÉCHETTE. — Sur ceci : Le P. Gaffre est tout jeune ; je ne crois pas qu'il ait dépassé vingt-huit ans. C'est une splendide organisation d'orateur. A l'heure qu'il est même, il peut compter parmi les grands prédicateurs du monde. Il a un magnifique avenir devant lui, et la somme de bien que sa parole peut produire est immense. Remarquez, en passant, que s'il était protestant je dirais exactement la même chose. Ceux qui savent prêcher avec puissance l'Évangile et la morale du Christ ont du bien à faire partout. A une condition cependant. Pour être efficace, la parole de Dieu doit tomber d'une bouche aux lèvres pures. Le *dicendi peritus* ne vaut pas grand-chose, s'il n'est accompagné du *vir bonus*. Or, arracher au P. Gaffre, sa réputation de prêtre sans reproche, c'est tuer dans son germe la moisson que son merveilleux talent aurait pu faire croître dans le bon champ. Sous prétexte que son habit l'oblige à la patience, devait-il plier le dos sous l'avanie, et présenter l'autre joue comme un saint, au risque de voir son avenir souillé par une accusation qui pouvait prendre des proportions d'autant plus sérieuses peut-être, qu'elle avait un point de départ plus mystérieux et plus vague ? Au nom de son talent — dont il a le droit et le devoir d'être conscient — au nom du bien que ce talent peut produire, je dis qu'il aurait eu tort. Voilà pourquoi j'approuve sa démarche.

M. SAUVALLE. — Mais beaucoup de personnes prétendent — et j'en suis un — qu'il n'y avait pas matière à tout ce tapage, et que le P. Gaffre a donné, à des cancans bien anodins, après tout, une publicité peu désirable dans son intérêt. N'est-ce pas un peu votre avis ?

M. FRÉCHETTE. — C'est là une manière de voir ; mais il faut bien peser toutes les circonstances. Le P. Gaffre appartient à la même nationalité que le

sale Guyhot, et l'on a beau dire, dans le sentiment populaire irréflecti, il en rejallit toujours quelque chose. Vous le savez : on a déjà crié contre les prêtres étrangers. De plus, les cancans vont vite par le temps qui court. Et, malheureusement, il n'y a pas que la malignité publique pour leur donner des ailes. Mille révélations étourdissantes, les immunités dont les coupables semblent jouir, l'irresponsabilité qu'on revendique devant l'opinion, les légitimes susceptibilités des maris et des pères de famille qu'on affecte de traiter comme considération négligeable, tout cela irrite le sentiment public, et aiguise les langues. La bagatelle que l'on reprochait au P. Gaffre, pouvait prendre une envergure impossible à mesurer. Il a tué l'oiseau dans l'œuf. Il a un peu cassé les vitres, aussi, c'est vrai, mais il a cassé l'œuf ; et, aujourd'hui, le public sait ce qu'il y avait dedans. Autrement, on aurait pu tout soupçonner, sans jamais rien savoir. Maintenant, on peut dire que le P. Gaffre est un casseur d'assiettes, si l'on veut ; mais on ne dira rien contre sa moralité ! Grâce à cet acte qui paraît au premier abord imprudent, je l'admets, le public a eu toutes facilités de contrôler les faits reprochés, et le résultat ne peut être qu'à l'avantage de l'accusé.

M. SAUVALLE. — Dois-je comprendre que tout ceci comporte un blâme à l'adresse de ceux dont le P. Gaffre croyait avoir à se plaindre ?

M. FRÉCHETTE. — Mon Dieu, non. D'abord, je n'ai pas mission pour juger leur conduite ; et, en second lieu, je pense qu'ils ont agi d'une façon irréflective peut-être, mais sans mauvaise intention réelle. Du reste, qu'y a-t-il au fond ? Dans d'autres circonstances, c'eût été une plaisanterie sans portée ni conséquence ; malheureusement, je le répète, la moindre parole inconsidérée peut avoir aujourd'hui les résultats les plus funestes. Cela fait comprendre la mauvaise humeur du P. Gaffre, mais n'incrimine en rien ceux dont il a cru avoir à se plaindre.

M. SAUVALLE. — Et que diriez-vous s'il vous était prouvé que le R. P. Gaffre prétend que l'affaire Guyhot est un coup monté par les ennemis du clergé, et que les fameuses lettres sont l'œuvre d'un faussaire ?

M. FRÉCHETTE. — Si l'on me prouvait cela — ce que je ne crois pas possible — je dirais que le révérend père a perdu la tête, comme bien d'autres, et que, si exaspéré qu'il puisse être, cela ne lui donne pas le droit d'ajouter le sarcasme à toutes les provocations plus ou moins outrecuidantes dont le public est l'objet depuis un certain temps. Que penserait le révérend père si, en supposant qu'il eût été réellement diffamé par un laïque, les autres laïques, s'autorisant d'un exemple parti de haut, venaient lui dire que ce n'est pas son affaire, et qu'il n'a pas le droit de se plaindre ? Il a la peau sensible, c'est naturel. Il proteste fièrement, et je l'approuve. Quand on a le tison sur la peau, on sent la brûlure. Mais cette sensibilité n'est pas exclusivement l'apanage des membres du clergé. Les laïques aussi l'ont en partage. En sorte que je conclus à un peu plus de tolérance de part et d'autre en faveur de ceux qui ont des griefs et qui se retournent un peu pour montrer les dents,

TAXES PROVINCIALES

L'élection des Trois-Rivières, où la scission est déclarée entre les deux éléments du parti ministériel actuel, vient d'amener à la bouche du *leader* du parti conservateur un étrange aveu qui sonnera curieusement aux oreilles des intéressés, qui sont légion.

L'hon. M. Taillon, s'étonnant de voir le premier ministre refuser de se prononcer entre les deux candidats dont l'un faisait partie de la chambre qui vient de voter les taxes infâmes sous lesquelles gémissent tous les contribuables, s'est écrié : " Ce n'est pas quand on a été obligé de demander aux députés de voter en faveur de mesures impopulaires, et que ces députés ont fait des sacrifices pour nous prouver leur dévouement et leur fidélité, qu'on peut les abandonner ".

Nous ne faisons pas dans ce journal de politique de parti, et nous sommes bien décidés à nous tenir à l'écart des considérations secondaires qui pourraient affaiblir notre cause et nous enlever une partie de notre influence dans la lutte morale et sociale que nous avons entreprise.

Si nous avons cité ces paroles du *leader* ministériel c'est au contraire pour faire ressortir les désastreux effets du régime sectionnel qui impose chaque jour de honteux compromis pour l'avancement d'intérêts étrangers au bien public.

Il n'y a aucun doute, et M. Taillon est obligé de l'avouer : la loi des taxes qui nous a été imposée à la dernière session est impopulaire, et si elle est impopulaire c'est parcequ'elle est injuste, arbitraire, déloyale; qu'elle sanctionne des exactions sans nom et protège indûment certains amis du pouvoir au détriment d'autres moins favorisés.

Que la loi soit mal faite, mal digérée dans la forme, c'est ce que personne ne niera

Les incidents comiques auxquels a donné lieu la tentative de perception faite en différents lieux ne laisse plus aucun doute sur la maladresse de ceux qui l'ont rédigée.

Comment pouvait-il en être autrement d'ailleurs?

Le gouvernement avait préparé tout un plan de taxe directe sur la propriété foncière.

L'élection de Beauharnois démontra sans retard que les campagnes ne veulent pas entendre parler de cela et sont décidées à blackbouler tous ceux qui insisteront pour taxer la propriété.

Nos financiers pas fiers changèrent leur fusil d'épaule, en disant :

" Si les campagnes ne veulent pas payer on fera payer les ville- ".

Aussitôt, on bâcle une loi inepte, impraticable, inapplicable, et l'on vient présenter cela au peuple en s'écriant :

" Paie, Baptiste " 1

Mais Baptiste qui a du bon sens ne veut pas payer et ne paiera pas.

Et cela pour deux raisons :

D'abord, parceque la taxe n'est pas nécessaire; puis, parcequ'elle n'est pas justement répartie.

La population est assez honnête pour consentir à prendre sa part dans les charges de la gestion des affaires publiques,

mais elle entend bien ne pas être dépouillée inutilement et ne pas payer plus que sa part.

Que chacun paie ce qui lui revient, c'est fort bien; mais pour assurer le vote des campagnes, qu'on pressure le commerçant et l'homme de profession qui fait vivre le campagnard, cela c'est défendu, et s'il faut mettre le holà on le mettra.

D'abord, l'imposition de nouvelles taxes était-elle nécessaire?

Certainement non.

Necker a écrit il y a longtemps :

" Il n'est pas permis d'établir un impôt avant d'avoir épuisé les ressources que peuvent produire l'ordre et l'économie ".

Colbert disait :

" Il aut épargner cinq sous aux choses non nécessaires. "

Say dit :

" Le meilleur de tous les plans de finances est de dépenser peu ".

Ce sont là des maximes de sage politique qu'on s'est bien gardé de suivre.

A-t-on cherché à supprimer le Conseil Législatif? A-t-on cherché à abolir le Lieutenant-Gouverneur? A-t-on tenté de supprimer des emplois inutiles? A-t-on proposé de diminuer le nombre des ministres? A-t-on songé à réduire l'indemnité parlementaire?

Non, rien de cela n'a été essayé.

On s'est rué sur le commerçant, et on l'a pris à la gorge pour lui arracher les fonds nécessaires à la continuation d'un système d'extravagance condamnable, nous dirons même criminel.

Dans l'établissement de ces taxes, aucune des lois fondamentales de l'économie politique n'a été suivie; toutes ont été violées.

La peur du paysan, la peur du vote des campagnes a provoqué le gâchis le plus pitoyable dans lequel ombre de financier ait jamais pataugé.

Que dire de cette loi où le commerçant de Québec, qui, par exemple, pour un loyer de \$400, peut occuper une bâtisse quatre fois grande comme celle qu'on se procure à Montréal pour le même prix, occuper quatre fois plus d'ouvriers, paye moitié moins que son confrère de Montréal?

Veut-on chasser le commerce de Montréal? Qu'on le dise de suite.

Et toutes ces petites industries que l'on écrase, que l'on pressure pour donner satisfaction aux calculs budgétaires d'un trésorier d'occasion.

Sait-on ce que représentent pour un modeste commerçant ces taxes de \$30, \$40, \$50 en face de l'écrasement des taxes municipales?

C'est la ruine assurée, implacable, la ruine du petit commerce avec un odieux pouvoir discrétionnaire donné aux agents du fisc et aux collecteurs du revenu.

Ce monsieur Lamb qui reçoit près de DIX MILLE dollars par année pour poursuivre et harceler le malheureux canadien taillable et corveable à merci est le chef absolu de tout ce mécanisme fiscal.

Il trône en maître, et peut ruiner et vendre à son gré.

De là à la contribution forcée il n'y a qu'un pas.

Pendant ce temps, la campagne pour laquelle sont dépensées toutes ces sommes, où nous construisons des ponts, des routes, des écoles, se réjouit de l'excellence du gouvernement qui sait faire payer les villes.

Avec un sourire narquois le rusé voteur campagnard suppose en descendant au marché tout ce qu'ont à payer ces gros magasins dont il admire les vitrines, et se réjouit d'avoir donné une telle frousse au gouvernement qu'il n'ose pas le taxer.

Quand donc reviendra-t-on aux saints principes de toute politique financière, régulière et juste.

L'impôt doit être :

1°. Égal, c'est-à-dire payé par tous ceux qui peuvent le payer.

2°. Proportionnel à la fortune des citoyens.

3°. Bien employé.

4°. Destiné seulement au bénéfice de l'État.

5°. Aussi modéré que possible.

L'impôt tel que l'a établi la dernière session ne renferme aucune de ces marques caractéristiques de l'impôt légitime.

Il doit donc disparaître.

Le plus tôt sera le mieux.

FISC.

LES DROITS DES EVEQUES

Comme nous avons eu à plusieurs reprises occasion de discuter les limites de nos droits à la critique des actes des évêques, et que nous nous sommes fait chaque fois massacrer par les bonnes âmes de la *Vérité* et de l'*Étendard*, nous sommes bien heureux de voir qu'enfin ces organes de l'orthodoxie ont bien voulu nous renseigner sur l'exacte répartition des droits respectifs des laïques et du clergé.

Maintenant, au moins, nous allons savoir à quoi nous en tenir, pour faire plaisir aux organes bien pensants, et nous connaissons juste le point qu'il faudra dépasser, lorsque nous aurons envie de les faire sortir de leur caractère, pour jouir d'une de leurs belles petites colères.

Par exemple, jamais, dans nos jours d'ambitions les plus démesurées, nous n'aurions supposé que nos Torquemada nous laisseraient une latitude aussi étroite, nous accorderaient un champ aussi vaste.

Ce sont presque des libéraux, savez-vous.

Comme on le connaît mal. M. Tardivel ! c'est le plus éclairé des hommes.

Prenons la *Vérité* de la semaine dernière et nous y trouverons la doctrine pure de la limitation des droits des évêques.

Ah ! monsieur Tardivel vous coupe cela court les pouvoirs des évêques !

La *Patrie* avait eu l'irrévérence de dire que l'on avait bien tort de se casser la tête à régler la question

des Ecoles du Manitoba ; que du moment où les évêques s'en mêlaient, nous allions nous faire taper sur les doigts par un beau mandement qui nous apprendrait un jour que ce n'est pas de nos affaires, comme nous l'a servi notre très bienveillant archevêque sur ce texte :

" 28. Attendite vobis, et universo gregi in quo vos Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei quam acquisivit sanguine suo."

" 28. Soyez attentifs sur vous-mêmes et sur tout le troupeau dont le Saint-Esprit vous a établis évêques, afin de gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son sang."

Ces bonnes paroles se trouvent au chapitre XX des Actes, et ont été prononcées par Saint Paul à Milet lorsqu'il allait partir pour Jérusalem et qu'il avait convoqué les prêtres de l'Eglise d'Ephèse.

C'est sur ce texte qu'on s'appuie régulièrement pour nous fermer le bec lorsque nous voulons nous occuper d'affaires ecclésiastiques.

Aussi, la *Patrie* s'écriait en se croisant les bras :

" Laissons faire. Si Mgr. Taché est satisfait, soyons heureux ; si nos évêques appuient Mgr. Taché, suivons nos évêques ; et si, après les deux années d'étude qu'ils ont dû faire sur cette question, ils approuvent les écoles communes, votons pour les écoles communes. Si ça leur fait plaisir, établissons-les tout de suite dans la province de Québec ! Comme nous irions ainsi au devant des désirs des torys, la chose doit être facile.

" Tous seront alors satisfaits. Les orangistes triomphant, les torys triomphant ; les torys étant sauvés, l'Eglise le sera.

Voyez-vous ce que c'est que des gens qui ont le caractère mal fait :

M. Tardivel se fâche parce que la *Patrie* se soumet.

Quand le CANADA-REVUE ne se soumet pas, il se fâche encore.

Quel fichu caractère !

Le fait n'aurait pas grande importance en lui-même si M. Tardivel n'en profitait pas pour nous donner son interprétation du fameux *posuit regere* qui est cause de tout le mal,

Le rédacteur de la *Vérité* est un théologien de haute lice, il a fréquenté toutes les autorités ; quant à son orthodoxie, je n'oserais pas la mettre en doute, il ne me le pardonnerait jamais.

Voici ce qu'il dit relativement au texte en question :

Chose certaine, c'est que, dans cette circonstance, Saint Paul n'avait nullement l'intention de conférer aux évêques un pouvoir illimité et arbitraire. un pouvoir dont ils pourraient abuser impunément. Si on veut bien lire le *contexte* de ce chapitre, on s'apercevra que les paroles de l'Apôtre sont encore plus un avertissement donné aux évêques qu'une définition de leurs pouvoirs.

Eh bien, ma foi, cela vaut mieux ; j'aime mieux cela.
Nous voilà prévenu.

Mais alors pourquoi nous assommer lorsque nous discutons poliment, sensément, les actes et les paroles des évêques ?

Nous avons cru, dit la *Vérité*, devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs tout le passage des Actes d'où sont extraits les mots : *Vos Spiritus Sanctus posuit episcopos, regere Ecclesiam Dei*, afin qu'il puisse bien saisir toute la pensée de saint Paul. Dans cette circonstance, l'Apôtre exhortait, tout simplement, ceux qui ont charge d'âmes à bien veiller sur eux-mêmes, d'abord, afin de pouvoir mieux surveiller le troupeau. Il n'entendait manifestement pas proclamer, comme l'insinue la *Patrie*, que les évêques possèdent un pouvoir arbitraire ; qu'ils peuvent, en vertu de leur autorité, empêcher les fidèles de revendiquer un droit *naturel et politique*.

Nous y voilà donc !

" Il est faux que les évêques puissent en vertu de leur autorité empêcher les fidèles de revendiquer un droit naturel et politique."

C'est la *Vérité* qui dit cela.

La *Vérité* a approuvé Mgr Lafliche aux dernières élections de défendre aux électeurs de voter pour M. Mercier, sous peine de péché mortel.

C'est pourtant un droit politique, cela !

La *Vérité* a approuvé les évêques qui condamnaient le CANADA-REVUE pour avoir revendiqué la protection du foyer domestique contre les attentats de prêtres indignes.

C'est pourtant un droit naturel, cela !

Dans les deux cas on nous a jeté à la face le *posuit regere*, et l'on nous a dit que ce n'était pas de nos affaires, que nous n'avons qu'à nous mettre à quatre pattes.

Cette fois, la *Vérité* nous venge !

Il était temps.

DUROC.

LES RESULTATS OBTENUS

L'incident provoqué par l'abbé Castonguay du Séminaire de Sherbrooke est venu à point pour démontrer l'utilité d'un journal comme le CANADA-REVUE, où se traitent librement toutes les questions qui intéressent le public au point de vue de la morale, de l'éducation et du bien-être général.

La langue française nous est chère. C'est une partie de notre patrimoine, de l'héritage qui nous a été transmis par nos ancêtres.

Il est de notre intérêt à tous de faire respecter notre bien et de veiller à sa sauvegarde.

Maintenant, voici un professeur qui, dans un document rendu public, attente audacieusement aux règles les plus élémentaires de la grammaire et de la langue française, maltraite indignement ce joyau que nous devons conserver avec tant de soin car il est le signe distinctif de notre nationalité.

La question qui se présentait était celle-ci :

Valait-il mieux mettre au jour les fautes commises par cet étrange pédagogue, ou devait-on les cacher parce qu'il est prêtre ?

Il ne s'agit pas de morale, dans ce cas la question est donc moins passionnante.

Si nous ne disions rien, comme on nous le conseillait, les enfants soumis aux soins de ce prêtre ne pouvaient pas apprendre le français, ou devaient se contenter d'un idiome bâtard, incorrect, susceptible de douze fautes dans une seule phrase.

Nous avons attaqué, non pas l'homme, mais le professeur. Nous avons démontré qu'il n'était qu'un parfait ignorant.

Comme résultat, l'abbé Castonguay a été mis dehors, et un professeur plus capable (espérons-le) a été nommé à sa place.

Les évêques qui ne veulent pas imposer d'examen aux professeurs ecclésiastiques comprendront-ils avec un tel exemple sous les yeux qu'il est de toute nécessité aujourd'hui que les parents aient des garanties et sachent entre quelles mains ils confient leurs enfants.

Le CANADA-REVUE vient de démontrer péremptoirement que ces examens sont indispensables.

Voilà, ce nous semble, amplement prouvée l'obligation de parler franc, et l'on aura beau nous dire que ce n'est pas de nos affaires, nous maintiendrons que nous rendons service en parlant, en faisant connaître la vérité et toute la vérité.

Deux voies nous étaient ouvertes :

Le silence ;

Monsieur Castonguay continuait à professer et les enfants restaient aussi ignorants que lui, naturellement.

La parole ;

Immédiatement, les pères retirent leurs enfants d'un collège où ils n'auraient rien appris, et l'évêque, convaincu qu'il a affaire à un nigaud, l'envoie planter des choux quelque part et fait appel à des professeurs ayant (espérons-le toujours) des connaissances plus sérieuses.

Le clergé (grâce à nous) y gagne en considération et les enfants en éducation.

Ce sont là les effets de quelques bons articles lancés à propos.

Sans l'intervention de la presse il n'y aurait eu rien de fait, pas de remède apporté à un mal réel.

Notons qu'il ne s'agit ici que d'une question d'enseignement.

Jugez un peu s'il ne vaut pas mieux parler quand il s'agit de l'âme, de l'honneur, de la réputation et de la sécurité corporelle de nos enfants.

EXAMINATEUR.

Nous empruntons cette semaine à l'*Amérique Française* des extraits d'un article sur le Canada. Cette publication fait honneur à ses éditeurs. C'est d'ailleurs le seul journal français sur le continent qui soit convenablement illustré. Le nom seul de M. Napoléon Thompson, son directeur, est suffisant pour lui donner de la vogue. Nous souhaitons le plus grand succès à cette intéressante publication.

BONNES MŒURS

M. L. Fréchette n'est certainement pas le premier venu ; c'est un citoyen important de Montréal ; littérateur distingué, il occupe une place en vue dans la société. L'autre jour, il arrive à l'évêché pour y rendre compte d'une mission dont il était chargé à titre gracieux sur la demande de deux chanoines.

Comme le fait tout laïque poli, M. Fréchette tenait son chapeau à la main, lorsqu'il s'est présenté au parloir de l'évêché.

Un odieux pipelet, convaincu de son importance, et croyant sans doute appartenir à la hiérarchie, arrive à lui, le chapeau sur la tête, et répond d'une façon grossière aux demandes qui lui sont posées.

M. Fréchette, étonné de ces étranges façons, fait sur un ton très poli de justes représentations.

Le concierge lui répond en le traitant de "polisson."

M. Fréchette, infirme depuis quinze mois, ne pouvant pas faire deux pas sans canne ou béquille, se trouve dans l'obligation d'administrer une correction à cet individu, et il le giffle consciencieusement.

Pour ça, il l'a gifflé très consciencieusement !

Voilà le fait ; maintenant, voyons la réflexion qu'il amène fatalement.

S'il s'était présenté chez M. Fréchette ou chez un laïque quelconque, un visiteur, nous ne dirons pas un évêque, ni un chanoine, ni un curé, ni un vicaire, ni un bedeau, disons le domestique d'un bedeau, et que le domestique de M. Fréchette ou d'un autre laïque eût été grossier et eût traité le visiteur comme le concierge de l'évêché a traité M. Fréchette, qu'est-ce qui serait arrivé ?

Cinq minutes après, le domestique de M. Fréchette ou de tout autre laïque aurait été flanqué dehors et un peu vite.

Eh bien, allez à l'évêché de Montréal !

Vous y retrouverez, le chapeau sur la tête, la plume sur l'oreille, l'œil naturellement pas mal noirci, le même concierge malhonnête et grossier qui a insulté M. Fréchette et qui insulte tous ceux qui se présentent là.

Nous tenons ce détail de prêtres distingués qui se sont plaints bien avant M. Fréchette des grossièretés de ce rustre.

On aura encore beau nous dire que cela n'est pas de nos affaires, on n'empêchera pas M. Fréchette et les autres de penser qu'ils ont quelque chose à dire là dedans.

CIVILITE.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

Nous apprenons que nos autorités municipales sont vivement sollicitées et presque décidées d'établir à Montréal une Bibliothèque Publique.

La création d'une institution de ce genre a depuis longtemps été préconisée par le CANADA-REVUE. Dès le premier numéro de notre journal nous avons prêché l'utilité d'établir une Bibliothèque où notre population sevrée de toute source de renseignements pût profiter pour son développement intellectuel de la lecture des œuvres des maîtres de la pensée et de la science.

Le CANADA-REVUE aura l'occasion de revenir sur cette grande idée à laquelle il donne son entier concours, et dès aujourd'hui il s'inscrit pour une donation de cinq cents volumes qui sont à la disposition des organisateurs.

Tous ceux de nos amis qui sont disposés à encourager l'œuvre par des dons de livres, sont priés de se joindre à nous ; nous serons heureux de transmettre à qui de droit leurs donations au fur et à mesure qu'elles nous parviendront.

L'ADMINISTRATION.

SOREL, 28 octobre 1892.

Monsieur le Directeur du CANADA-REVUE :

J'ai remarqué à plusieurs reprises le nom de M. l'abbé Baillairgé dans votre journal. Vous seriez bien aimable de me dire au juste ce que c'est que ce monsieur. J'ai deux enfants en âge d'aller au collège, et comme je n'ai pas confiance à l'institution locale où je réside, en raison de certains événements qui ont été dévoilés il y a quelques semaines, j'avais songé à les envoyer à Joliette. Veuillez accepter l'assurance de ma considération la plus distinguée. Bien à vous,

UN PERE DE FAMILLE.

Monsieur le Père de Famille,

Vous me posez là une question bien embarrassante. Monsieur l'abbé Baillairgé est un homme tellement universel que je ne puis définir au juste ce qu'il est. Pour vous prouver ma bonne volonté, je vais essayer. Officiellement, monsieur l'abbé Baillairgé est professeur de quelque chose au Collège de Joliette. Il faut croire, toutefois, que les devoirs de sa charge lui laissent des loisirs, car il trouve le moyen de faire trois journaux qui se nomment respectivement *l'Étudiant*, *la Famille*, et *le Couvent*. Il a la manie d'écrire dans une langue qui se rapproche beaucoup de l'Algonquin. Il s'est fait le panégyriste du Vice-Recteur de l'Université-Laval, au grand désespoir de ce dernier. Son plus bel enfant est un bouquin intitulé : "*Traité d'Économie Politique*," ouvrage adopté par le Conseil de l'Instruction Publique, et qui méritait bien l'approbation du susdit Conseil. J'ai l'intention de le faire disséquer, d'ailleurs, et vous m'en donnerez des nouvelles. Pour me résumer, monsieur l'abbé Baillairgé n'est pas un aliéné ordinaire, c'est tout un hospice à lui tout seul. J'ai bien l'honneur d'être votre serviteur,

A. FILIATREAU.

Le numéro 21 du CANADA-REVUE contiendra huit pages de musique : une romance de Massenet, intitulée : *Le sais-tu ?* et une Pavane pour piano, par L. Grandjany.

La Vérité est très alarmée des efforts que d'intelligents citoyens font pour donner au peuple une instruction plus solide et plus utile. L'idéal, pour ce confrère, serait un peuple ignorant, abruti et corvéable à merci.—*Le Monde*.

Le révérend père Guyhot avait tort de traiter ses victimes de *chameaux*.

Depuis les fameuses lettres pastorales, on sait que ce sont des *éléphants*, puisqu'ils sont *trompés avec défense d'y voir* (défenses d'ivoire pour les phénomènes de *l'Étendard*).

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA REVUE.

Directeurs :

Président : L. E. Morin, sr. ; Directeur-Gérant : A. Filiatreault ;
J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.

Rédacteur-en-chef : MARC SAUVALLE.

Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREAU.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal ; prix du numéro : 10 cents.

312 RUE CRAIG, MONTREAL.

B. P. BOITE 324

Téléphone Bell 6826

A la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, nous publierons, prochainement, en feuilleton, la grande série d'Alexandre Dumas,

Les Trois Mousquetaires.

Cette œuvre, qui a déjà fait les délices de trois générations, sera fort appréciée de nos lecteurs. Le tirage du CANADA-REVUE étant limité au nombre de ses lecteurs, nous engageons les personnes qui aimeraient à conserver cette œuvre à prendre un abonnement.

Nous donnerons, dans le numéro 22 du journal, 16 pages de feuilleton, entièrement détachées du reste de la REVUE. Le feuilleton, par la suite, sera toujours détaché, afin de permettre une reliure à part.

Nous apprenons que certains prêtres du diocèse de St. Hyacinthe se sont fait une spécialité d'extermination à notre égard, et nous vouent à tous les êtres infernaux régulièrement chaque dimanche.

Ce procédé n'a rien qui nous étonne ou qui nous effraie, mais il serait peut-être prudent de savoir que le CANADA-REVUE est tout disposé, si cela continue, à lancer un coup d'œil d'aigle vers ce diocèse, où l'on pourrait peut-être trouver matière à émotions dans une certaine histoire de Mormon.

Il paraît que nos maisons d'éducation et nos collèges classiques vont exhiber les produits de leur industrie à l'Exposition de Chicago. Nous demandons que la fameuse lettre de l'abbé Castonguay, ex-professeur au Séminaire de Sherbrooke, et maintenant vicaire dans une paroisse quel-

conque des Cantons, soit empaillée (la lettre, pas le vicaire), et qu'on lui donne une place d'honneur à Chicago. Si nous avons quelque peu d'influence auprès de M. l'abbé Bruchési, qui est spécialement chargé de cela — on ne sait trop pourquoi, par exemple — nous insisterions pour que l'on rende ample justice au talent de M. l'abbé Castonguay. Mais voilà le hic, notre influence est mince.

M. l'abbé Baillairgé (F. A. de son petit nom) est, paraît-il, le délégué du Collège de Joliette près le nouveau syndicat de l'Université Laval. Il prend son rôle au sérieux; ce qui veut dire, pour parler le langage du poète, il se gobe. Nous avons demandé à l'un de nos collaborateurs, fort habile en ces choses, de disséquer un tantinet un numéro de *l'Etudiant*, n'importe lequel, et nos lecteurs verront que le Collège de Joliette ne le cède en rien au Séminaire de Sherbrooke au point de vue de l'érudition des professeurs. Vous voulez que l'on précise, monsieur l'abbé; eh bien, nous allons préciser. Jusqu'à ces derniers temps nous avons été seuls à lutter contre l'obscurantisme, mais voilà que les journaux bien pensants, très bien cotés en haut lieu, emboitent le pas avec une désinvolture digne des plus grands éloges.

De l'Amérique Française :

Je crois fermement que le temps est venu pour nos hommes politiques de réfléchir et de mettre la main au gouvernail pour sauver la barque canadienne, sinon il faudra chercher le salut ailleurs.

La patience du peuple canadien se lasse, et nous en voyons la preuve dans l'apreté avec laquelle la lutte se déclare entre lui et les grandes puissances qui l'ont courbé jusqu'aujourd'hui. Cette lutte ne fait que commencer, et les parties n'ont eu encore que des escarmouches. Les armes du parti du peuple ne sont pas encore prêtes, et cependant le combat est engagé *à la française*, ce qui promet pour l'avenir.

À Québec, on annonce la retraite, avant peu, de l'honorable de Boucherville; c'est aussi un signe des temps.

Il est encore un peu question de sa nomination au poste de lieutenant-gouverneur de Québec, mais cela est improbable, et aurait un résultat fâcheux pour la Province — car ce monsieur, qui est une bonne pâte d'homme, est entêté comme tous les hommes *ultra-martés*. Ses capacités sont trop bien connues pour qu'on puisse les vanter, et ses aptitudes nulles. Dans les circonstances actuelles, le parti conservateur ne peut pas commettre l'imprudence de laisser au gouvernail un pilote aussi incompetent que l'est cet *honnête homme*, comme l'intitulent les journaux qui lui font des compliments et lui veulent du bien.

La crise, sans être aigue, existe, et les politiciens du parti conservateur sont à chercher les moyens de faire disparaître le vorace élément Castor qui a déjà rongé M. Mercier et qui est en voie d'en faire autant du parti conservateur, sans compter les différents emplois publics à forts salaires qu'il absorbe, entre-temps, pour se tenir en appétit.

Cet élément castor est bon à garder au pouvoir en temps de choléra : il jouerait le rôle des vautours en Perse.

FEUILLETON DU CANADA-REVUE

LES BATAILLES DE LA VIE

DETTE DE HAINE

PAR

GEORGES OHNET.

DEUXIEME PARTIE ^{No. 13.}

IX

(Suite.)

Il s'en alla seul dans un restaurant, pour n'avoir pas à causer avec des indifférents de cercle, et rentra de bonne heure dans la soirée. Il craignait de ne pas trouver le sommeil. Mais la fatigue l'accablait. Il dormit jusqu'au matin comme assommé. A neuf heures, sans avoir ouvert un journal, il sortit à cheval, ainsi que tous les jours. Le temps était délicieux. Le ciel se pommelait de nuages légers, des haleines printanières passaient à travers les massifs du bois, dorés par un clair soleil. Il faisait bon vivre, et les habitués de l'allée des Poteaux arrivaient à la file, cavaliers et amazones, égayés par les premiers rayons. Raimond échangea de loin quelques coups de chapeau, et, avide de solitude, s'engagea dans les allées peu fréquentées qui descendent vers Bagatelle. Il mit son cheval au trot, et poussa, le long du champ de courses, jusqu'au pont de Suresnes, puis, par l'avenue de Neuilly, il remonta vers l'Arche de Triomphe. Il allait s'engager dans l'avenue de Friedland pour rentrer, lorsque, d'un coupé qui filait vers les Champs-Élysées, il vit sortir un bras qui s'agitait comme un télégraphe. Il continuait son chemin, alors la voix bien connue du duc de Bligny, un de ses co-administrateurs du Comptoir, se fit entendre criant : Ploërné, arrêtez ! arrêtez donc !... Au même moment la voiture stoppait au bord du trottoir et le duc sautait à terre. Raimond lui tendit la main, mais Bligny continuant ses gestes :

— Eh bien ! Qu'est-ce que vous dites de l'affaire d'hier soir ?

— Quelle affaire d'hier soir ?

— Comment ! Vous n'êtes pas informé ? Vous n'avez donc rien lu ? Vous n'avez donc vu personne ce matin ?

— Non, en effet. De quoi s'agit-il ?

— Eh ! mon ami, de la descente de justice qui a eu lieu, hier soir, aux bureaux du Comptoir !

— Une descente de justice !

— Oui ! Un infâme coup du gouvernement, vous pensez bien, pour amener une dégringolade de nos titres... On a saisi les livres, on parle de l'arrestation d'Herzog... Peut-être même serait-il coffré, à l'heure où je vous parle, s'il n'avait pas été appelé à Constantinople pour l'émission de l'emprunt nouveau des chemins de fer bulgares... Va-t-il revenir, maintenant ? Et s'il ne revient pas, qu'est-ce que nous allons faire ?

Ploërné, stupéfait, pensait : Voilà donc ce que redoutait Bernheimer. Il était bien informé et se conduisait en ami véritable. Il ne prévoyait pas la catastrophe aussi prochaine, car il ne m'aurait pas laissé un jour de répit.

— Mais vous ne dites rien ! cria Bligny. Vous devez pourtant être aussi atteint que nous tous... Savez-vous qu'à la petite Bourse d'hier soir le Comptoir a fait un plongeon de cinq cents francs ?...

— Nous sommes ruinés, mon cher duc, dit froidement Raimond.

— Vous prenez la chose avec une admirable résignation !

— Comment voulez-vous que je la prenne ? Il faut tâcher de nous retourner, voilà tout, pour perdre le moins possible.

— Moi, ce qui m'enrage le plus, c'est que mon beau-père, M. Moulinet, a prévu la crise depuis six semaines et s'est mis à la baisse... Il perdait tout ce qu'il voulait ! Et il fallait voir comme je le plaisantais... Il a eu l'estomac de tenir bon... Dieu sait ce qu'il va encaisser maintenant ! Et ce sera à lui de rire de moi...

— Que vous importe ! dit amèrement Ploërné. Il rit : il paiera.

— Mon cher, on ne sait pas où cette affaire-là peut nous entraîner... Je viens de rencontrer Trésorier qui courait, comme un fou, à son bureau. Il prétend que demain on pourra très bien ne plus trouver à vendre... Nous sommes dans des mains qui ne nous lâcheront pas.

— Défendons-nous.

— Il faudra voir si c'est possible... Nous nous réunirons dans la journée. Champ-Dieu vient de me l'annoncer. Vous serez convoqué par dépêche... Comment, vous ne saviez rien ? Pauvre ami, je suis fâché de vous avoir porté ce coup vraiment dur ! Allons, à tantôt !

Il remonta dans son coupé, et Ploërné continua son chemin. Il trouva dans cette mauvaise nouvelle une utile diversion à son cruel souci. Qu'était pour lui cette plaie d'argent, auprès de la blessure de son cœur ? Son atonie allait être heureusement secourue par la nécessité de s'occuper des intérêts du Comptoir. Dans son ignorance des affaires, il ne pouvait admettre que le désastre fût complet, et que cette valeur si prospère dût, en quelques jours, tomber à rien, comme un ballon gonflé, énorme, par le souffle de la spéculation et qu'un coup d'épingle vide traitreusement en quelques secondes. Il avait hâte de rentrer chez lui cependant, car, dans son esprit soudain ravivé, certains points d'interrogation se posaient bizarres, auxquels il était pressé de répondre.

Le plus important de tous était celui-ci : comment se fait-il que Lydie, qui se disait exactement renseignée par Bernheimer, m'ait poussé à acheter, quand la baisse était à prévoir, et m'ait engagé à accepter de faire partie du conseil d'administration, au moment même où cette situation s'annonçait dangereuse ? Rapprochant cette constatation de tous les souvenirs qui, depuis la veille, tourmentaient sa pensée, il en venait à se demander s'il n'avait pas, en Lydie, une secrète et épouvantable ennemie. Il en était là, le doux et calme Raimond, qui depuis un an se laissait mener à plaisir par la blanche main de la femme adorée : à la soupçonner des plus infâmes trahisons. Avec un sang-froid terrible il discutait cette hypothèse. Mais une colère raisonnée, la plus redoutable de toutes, commençait à tendre ses nerfs. Il ne comprenait pas, il ne voulait pas encore comprendre. Et pourtant une clarté toute petite, comme lointaine, s'allumait dans l'obscurité de sa pensée. Mais il se refusait à la voir, il s'en détournait. Il continuait à avoir peur de ce qu'elle lui ferait découvrir.

Il arriva rue Rembrandt, descendit de cheval, et, sans changer de vêtements, comme il n'y manquait jamais, il se dirigea vers l'appartement de sa femme. Il pénétra dans le petit salon où la comtesse se tenait habituellement : il le trouva vide. Machinalement il regarda la pendule et vit qu'elle marquait midi moins le quart. Il traversa la pièce et ouvrit la porte de la chambre à coucher. Devant son petit bureau, Lydie écrivait. Elle tourna légèrement

la tête, croyant que c'était Leïla qui entraînait. Elle aperçut son mari, se leva vivement, non sans trouble, et avec adresse glissa un petit bleu, qu'elle était en train de dédiger, sous la feuille de son buvard. Instantanément son visage se fit aimable, souriant ; elle joua utilement de plaisir, et, allant au-devant de son mari :

— Comment, c'est vous, tout botté?... Quelle aimable surprise! Ou plutôt que se passe-t-il de si inattendu que vous dérogiez ainsi à vos habitudes ?

Les yeux attachés à la page blanche sous laquelle le petit bleu avait été dissimulé, Raimond demeurait immobile à quatre pas de la jeune femme. Elle suivait avec inquiétude la direction du regard de son mari, et instinctivement restait placée entre le bureau et lui. On eût dit un combat qui commençait, entre ces deux êtres dont l'un avait toujours été l'esclave de l'autre. Et le tyran, sentant la révolte bouillonner, se tenait en garde.

— Vous ne savez point ce qui se passe? demanda Ploërné, d'une voix qui s'efforçait de maintenir calme.

— Non, mon ami, répondit Lydie avec une admirable candeur.

— Vous n'avez rien là ?

— Rien.

Raimond, d'un coup d'œil, chercha le *Figaro* et le *Gaulois*, que la jeune femme parcourait tous les matins en se levant. Il ne les vit pas. Lydie était tranquille : elle les avait laissés dans son cabinet de toilette.

— Eh bien! Le Comptoir s'écroule, l'affaire est très gravement compromise... Ceux qui ont intérêt à la tuer lui ont porté un coup mortel.

— Ah! Mon Dieu! fit la jeune femme d'un air terrifié, en joignant les mains.

Ce fut si artistement exécuté que Ploërné se demanda un moment si Lydie ignorait réellement la catastrophe.

— Mais comment est-ce possible? murmura-t-elle. Et sa figure se décomposa, des larmes brillèrent dans ses yeux.

— C'est un fait. Je n'ai pas besoin de vous en expliquer la gravité... Tout ce que je possède... un peu plus même... est engagé dans l'affaire... Je pense que vous ne m'adresserez aucun reproche, car vous partagez moralement ma responsabilité, puisque c'est vous qui m'avez conseillé.

— Êtes-vous sûr que ce soit si grave ?

— Je ne puis conserver aucun doute. Mais comment Bernheimer ne vous a-t-il pas avertie, lui qui était à la source des renseignements ?

— Il aura été trompé, comme tant d'autres.

Les yeux de Raimond se voilèrent. Il tressaillit. Lydie venait de prononcer la première parole décisive. Elle cachait que Samuel l'eût renseignée. Il la pressa de questions :

— Que vous a-t-il dit tous ces jours derniers ?

— Que l'affaire continuait d'être excellente.

— Et qu'il fallait acheter ?

— Toujours acheter.

— Vous êtes bien sûre ? Réfléchissez avant de parler... Ne pas affirmer, c'était se perdre. Lydie affirma :

— Mais sans doute.

Raimond serra si fort ses dents qu'elles grinçèrent. Il fit un pas en avant, et, d'une voix que sa femme ne lui avait jamais entendue :

— Faites bien attention à ce que vous me répondez, dit-il ; il s'agit de choses sérieuses...

— Oh! Mon Dieu! fit-elle, en essayant de rire, quoi-qu'elle commençât à être gagnée par une étrange peur. Que signifient ces airs de juge d'instruction ?

— Répétez-moi que Bernheimer vous a dit tous ces jours derniers qu'il fallait acheter ?

— Quelle étrange conversation, et sur quel ton! s'écria-t-elle. Vraiment, vous êtes peu aimable ce matin.

— Vous ne me répondez pas ?...

Elle le regarda coquettement de bas en haut, et lui posant ses mains sur les épaules :

— Embrassez-moi. C'est la première fois que vous n'y pensez pas, en entrant chez moi.

Il resta immobile devant elle :

— J'attends votre réponse.

Il fallait absolument se décider, elle avait retardé tant qu'elle avait pu.

— Mais oui, fit-elle d'un air léger, il ne m'a pas dit autre chose.

— Comment donc alors est-il venu, hier, chez moi me relancer pour me supplier de vendre ?

— Lui ?

— Oui, lui! Et en sortant de chez vous... Il m'a supplié de vendre... alors qu'il vous aurait assuré, à vous, qu'il fallait acheter?... Voilà une singulière façon d'agir! Et je vais, dès aujourd'hui, m'en expliquer avec lui!...

— Vous l'aurez mal compris!...

— N'est-ce pas plutôt vous ?

— Moi ?

— Il y a eu une tromperie... Il y a eu des mensonges... Qui en est coupable?... Qui avait intérêt à me perdre? Car il s'agissait de perdre, tout simplement! Ma fortune, mon honneur, tout est engagé dans cette entreprise... Ce serait Bernheimer? Pourquoi? Et par quel singulier hasard, quand il donne le bon conseil, le conseil sauveur, est-ce à moi? Et quand il donne le conseil perfide, mortel, est-ce à vous? Qui donc a trompé... qui donc a menti?...

Il s'était approché, en parlant ainsi ; il la touchait presque. Son visage devenu livide était effrayant, on eût dit un masque de pierre. Ce n'était plus celui que Lydie dédaignait, celui qui était indulgent jusqu'à la faiblesse, généreux jusqu'à la folie, et qu'elle appelait, avec cette pitié dérisoire des femmes envers ceux qui ne les oppriment pas : Ce pauvre homme! Il n'avait qu'un geste à faire pour la saisir, et, pleine d'une inexprimable angoisse, la jeune femme eut le sentiment que, s'il la saisissait, il allait l'écraser. Elle oublia son télégramme inachevé, son bureau ouvert, ses tiroirs béants, tout ce qu'elle avait intérêt à cacher mis à la merci de celui qui avait intérêt à tout connaître, et elle eut un mouvement de recul vers la cheminée. Il marcha d'autant, et la main appuyée, maintenant, sur la tablette où elle écrivait à son entrée, l'œil fixe et dur, la bouche crispée, tout son être débordant de menaces :

— Qui donc a menti et trompé, Lydie? répéta-il. Est-ce Bernheimer ou vous ?

— Vous osez me faire une pareille question? cria la jeune femme épouvantée.

— Et vous, allez-vous enfin oser y répondre? Voilà un quart d'heure que vous tournez dans le vague et l'équivoque. Il est grand temps d'être sincère... Allez vous me contraindre à m'assurer de ce que je veux savoir autrement qu'en vous le demandant?... Va-t-il falloir que j'en vienne à des procédés de police?...

Il avait, en parlant, sans la quitter du regard, tourné du bout des doigts la feuille du buvard, et il tenait le télégramme. Elle poussa un cri, et s'élança pour lui arracher la petite feuille bleue. Il tendit son bras en arrière, et plein d'un horrible sang-froid :

— A qui donc écriviez-vous quand je suis entré ?

Elle se jeta sur lui, une seconde fois, avec une souplesse et une force félines, essayant de ressaisir le télégramme en criant :

— Raimond!... Rendez-moi ce papier... Ce que vous faites là est indigne... C'est déloyal!... C'est lâche!... Vous n'avez pas le droit de lire cette dépêche... Je ne le veux pas! Si vous la lisez... entre vous et moi, tout est fini à jamais!

— Je le crains! dit Ploërné avec une atroce ironie. Il l'écarta violemment. Elle alla tomber assise sur un fauteuil, dans une pose ravissante, et la tête cachée sous son bras, elle laissa échapper de profonds et douloureux soupirs. Tout haut Raimond lut : " Mon Maurice aimé, la

mine si bien chargée vient d'éclater. Le Comptoir saute. Il faut que je vous voie tantôt... Cet imbécile de Bernheimer..."

Raimond n'alla pas plus loin ; il poussa un rugissement, et, fondant sur Lydie, il la saisit par l'épaule, la planta sur ses pieds, et, levant le poing, comme pour l'écraser :

— Ah ! misérable ! De quelle boue êtes-vous donc faites ?...

Elle eut encore l'énergie de crier :

— Ne me condamnez pas sans m'entendre ! Permettez-moi de vous expliquer !...

— Quoi ? Il ne s'agit pas d'expliquer, mais d'avouer ! interrompit-il en faisant un geste formidable. Je veux tout savoir... L'homme... le Maurice... n'est-ce pas... c'est Roquière ?...

Et comme elle ne répondait pas, la secouant avec rage, il la courba à ses genoux.

Elle murmura :

— Oui.

— Lâche ! Elle n'a même pas le courage de se taire !

Elle eût un imperceptible sourire qui promettait un assassinat. Mais lui, tout au désir de connaître à fond l'excusable vérité :

— Et autrefois... la maîtresse de l'Italien... l'amant de l'Américain... celui que j'ai tué à Toulon : la maîtresse... c'était vous ?

Elle grinça des dents, délivrée de sa peur, reprise de sa colère, car cette fois elle se sentait en droit de haïr :

— Oui, dit-elle, presque orgueilleusement, c'était moi !

Une douleur terrible mordit le cœur de Raimond, douleur faite de sa honte d'avoir cru Lydie innocente, de son repentir d'avoir cru Thérèse coupable. Il vit, devant lui, ce monstre presque triomphant. Sa tête s'éleva, une vague de sang monta à son visage, et, jetant un cri furieux, il saisit la criminelle entre ses mains crispées. Elle se débattit, pleine d'épouvante, appelant de toute sa voix, résistant de toute sa force. L'entraînement de la lutte exaspérant la rage de Raimond, il avait renversé Lydie sur un canapé, et, lui tenant la gorge, il avait l'étrangler, lorsque la porte du cabinet de toilette s'ouvrit, et Leïla parut. Elle poussa une rauque exclamation, et, sans hésiter, se précipita entre la jeune femme et Raimond. Il la repoussa d'un seul effort. Alors, rugissant comme une panthère, sa face de bronze décolorée par la fureur, elle s'empara d'un long stylet qui dormait sur la cheminée dans une gaine de velours, et, le tirant, elle se rua contre celui qui menaçait son idole.

Rendu à lui-même, honteux de son emportement, Pločrné lâcha Lydie, et se retournant vers la mulâtresse qui levait la lame claire et aiguë, il lui tordit le bras, lui arracha son arme, et la prenant par la nuque, avec une vigueur athlétique, il la lança, comme un paquet, dans la pièce voisine ; puis revenant à sa femme, qui faisait mine de s'échapper, d'un geste il la rendit immobile. Elle avait eu le temps de réfléchir, et se rappelant l'immense amour que cet homme lui avait voué, elle jugea habile de jouer la comédie du sentiment pour tâcher de sortir, sans danger nouveau, de ce terrible entretien. Comme il restait debout, sombre et pensif, elle s'approcha doucement, et se laissant tomber à genoux elle essaya de lui prendre la main, en gémissant :

— Oh ! Raimond... Raimond !

Il s'écarta d'elle avec dégoût, et d'une voix éteinte :

— Épargnez vous des hypocrisies inutiles. Je sais maintenant ce que vous êtes... Je regrette mes violences, je ne les renouvellerai pas... Mais il est des choses sur lesquelles il faut que vous m'éclairiez, car il m'est impossible de les comprendre.

Elle se crut sauvée. Il était redevenu maître de lui-même. Et il ne devait pas être repris par le besoin de frapper. En somme, elle se trouvait dans la situation qu'elle avait souhaitée, préparée, amenée. Lui, écrasé, réduit à toute extrémité, frappé moralement et matériellement. Elle, forte,

hardie, l'avenir assuré, et libre de retourner le fer dans la plaie qu'elle avait faite au cœur de Raimond. Cependant elle n'était pas encore assez loin de sa rude main pour oser trop de bravade. Elle commença humblement :

— Commandez, dit-elle, je suis prête à vous obéir...

Il la regarda, frémissant d'horreur :

— Pourquoi m'avez-vous fait tant de mal ? Pourquoi, lorsque je me livrais à vous si confiant et si tendre, n'avez-vous pas eu la charitable honnêteté de vous détourner de moi ?... C'était bien facile, il suffisait d'un mot et vous ne me revoyiez plus : je repartais, j'allais mourir de chagrin bien loin de vous.

— J'ai eu peur de votre désespoir et de votre colère... Vous arriviez menaçant, terrible, rouge déjà du sang de l'autre... Je n'ai pas eu le courage de parler.

— Et vous avez permis que Thérèse fût accusée ?

— Elle s'est accusée elle-même.

— Pour vous défendre, vous protéger, vous refaire une innocente à vous, de sa pureté à elle... Et ce sacrifice immense ne vous a pas semblé démesuré ?... Avec un monstrueux égoïsme, vous avez supporté que cette généreuse fille fût offensée, méprisée, lorsque c'était vous qui méritiez les offenses et le mépris... Pas une fois le cri de la vérité ne vous est monté aux lèvres... Vous avez trouvé cela tout naturel !...

Lydie eut un léger haussement d'épaules :

— Sa vocation était le dévouement... Pourquoi l'aurais-je contrariée ?...

— A la bonne heure ! s'écria Raimond, vous voilà comme je voulais vous voir !... Votre fausse douceur me gênait. Soyez cynique. Montrez-vous perverse... Oh ! Dieu ! J'ai besoin de vous voir bien infâme, bien perfide, pour me justifier d'avoir pu, à ce point, me laisser duper par vous !...

— Les injures sont inutiles, dit froidement la jeune femme. Nous pouvons nous expliquer sans ça...

— Vous avez accepté le sacrifice de Thérèse, reprit Raimond sans répondre à tant d'insolence. Vous avez laissé croire qu'elle avait commis la faute... Soit !... Mais pourquoi m'avez-vous épousé quand il vous était si facile de rester libre ?... Pourquoi ce raffinement d'ignominie ?...

La taille de Lydie sembla grandir. Son visage prit une expression de sauvagerie triomphante, et avec un rire atroce :

— Pourquoi ? Vous me demandez pourquoi je vous ai épousé ? Parce que je vous haïssais ! Parce que devenir votre femme, c'était pour moi le moyen de me venger le mieux et le plus sûrement de vous. Parce que votre amour aveugle et stupide devait décupler le mal que je m'étais juré de vous faire ! Vous voulez que je me montre à vous sans apprêts. Eh bien ! regardez-moi. Ah ! Vous aviez cru tuer impunément l'homme que j'aimais ; vous espériez que son sang aurait coulé sans qu'il vous en fût demandé compte ? Vous étiez bien imprudent, et vous avez été long à comprendre. Quoi ! Il a fallu vous dévoiler tout ce passé pour que vous vous aperceviez que je vous excrais. Tout ne vous l'a pas révélé : mon attitude, ma voix, mon regard. Quand vous m'approchiez, je frémissais d'horreur. Tout mon être vous était hostile, et si je n'avais pas vu que ma froideur de glace vous torturerait, il m'aurait été impossible de rester dans vos bras et de supporter vos caresses. Pendant un an, j'ai enduré ce supplice de vous voir, de vous entendre, de vous subir. Vous pensez bien qu'il fallait que je fusse sûr de pouvoir vous payer tous ces dégoûts en une seule heure. L'heure est venue. Tout ce que j'ai voulu pour ma vengeance est accompli. Je vous ai ruiné, compromis, trahi, poussé à l'abîme. Je crois qu'il est payé, le meurtre de mon amant. Vous n'avez pas assassiné impunément cet être si fier, si beau, si noble, et que j'adorais, et qui, sans votre féroce intervention, m'aurait épousée ! Je vous ai rendu mal pour mal, larmes pour larmes, honte pour honte. Par là-dessus, si vous n'êtes

pas assez lâche pour dérober devant Roquière, il va vous tuer !... Je crois que nous sommes quittes !

Ploërné avait laissé rouler ce torrent de fiel sans dire une parole. Il regardait Lydie, le visage décomposé par la fureur, les lèvres blémisantes, les yeux vacillants, et, devant cette créature, qui n'avait plus rien de la femme qu'il avait aimée, il se sentait pris d'une tristesse profonde. Sa colère s'en était allée, emportée par le mépris. Il dit froidement :

— Vous vous trompez ! Nous ne sommes pas quittes, car vous vous êtes faites illusion sur la valeur morale de celui que vous avez prétendu venger... cet être si beau, si fier, si noble... Et si vous croyez qu'il méritait les représailles dont vous vous vaniez, il faudra en rabattre. Vous n'avez jamais su comment et où j'avais eu connaissance de sa bonne fortune. Je vais vous l'apprendre... C'était pendant un déjeuner de garçons... Après boire, chacun se vantait de ses succès galants... Et sur la nappe salie, parmi les bouteilles vides, les récits amoureux couraient, accueillis par des éclats de rire... C'est là que ce héros, si fier, si beau, si noble, avec une vanité de commis voyageur, conta, entre deux cigares, son aventure. Oui ! comme s'il s'agissait d'une fille, aussi librement, il parla de vous. Tout fut décrit : les charmes de la belle, la poésie mystérieuse des rendez-vous, la douceur des nuits dans le jardin... Et le récit était si fidèle, l'écrit était si reconnaissable, que je frémis de douleur et de colère... Il ne s'agissait plus de mon amour, mais de votre honneur, entendez-vous?... Je ne savais pas si, emporté par l'ivresse de son audacieuse indiscretion, cet être si fier, si beau, si noble, n'allait pas prononcer un nom qui rendrait la faute publique... Oh ! que ne l'ai-je laissé poursuivre, s'enfermer, désigner, sans erreur possible, sa complice !... Que de malheurs j'évitais !... Ma rage ne me permit pas la patience... Je l'interrompis... je l'insultai... je le frappai, ce lâche qui, après avoir déshonoré une femme, se rétractait, balbutiait, tremblait, effaré, la sueur de l'angoisse au front...

— Vous mentez ! cria Lydie. Vous mentez ! Vous savez qu'il n'y a pas de preuve de votre infamie !... C'est ce qui vous donne tant d'audace !

— Détrompez-vous... Il y a une preuve, et c'est le mort lui-même qui va vous la fournir... Ah ! Vous avez fondé toute une revanche sur l'estime que méritait ce galant de racroc, ramassé sur une route, sur le culte que vous lui avez voué... Apprenez donc à le mieux connaître... Ce beau coureur de rendez-vous, ce fier gentilhomme était, vérification faite, quelque chevalier d'industrie forcé de quitter son pays, vivant du jeu, et sans doute d'espionnage, sale personnage qui, après avoir compromis bassement une femme, s'est rétracté, a écrit qu'il s'était vanté, avait menti, et l'a signé de son noble nom...

— La preuve ! La preuve ! interrompit Lydie avec fureur.

— Elle ne m'a pas quitté depuis un an... Car elle était la condamnation de ce misérable et ma justification à moi.

Il chercha dans son portefeuille une feuille de papier, et la dépliant, il la tendit à la jeune femme :

— Vous voulez avaler cette fange jusqu'à la dernière parcelle ? Tenez, gorgez-vous-en donc !

Les doigts tremblants, les yeux égarés, le teint verdi, elle prit la déclaration, la lut à deux reprises, laissa échapper un sanglot de douleur humiliée, car tout l'échafaudage de sa rancune croulait, l'assommant sous ses débris. Raimond sortait innocent, généreux, grandi de cette épreuve ; et le mort... oh ! le mort !... Il valait mieux chasser son souvenir, tant il était lamentable et dégradé. Elle s'approcha de son mari, et d'une voix brisée :

— Je suis une malheureuse ! Tout ce que j'ai conçu et exécuté est abominable. Je désespère de pouvoir expier mes fautes. Mais si atroce qu'ait été ma conduite, vous voyez que je me croyais une excuse... Je ne fais pas appel

à votre pitié... Je vous ai méconnu, sacrifié, blessé cruellement... Tout ce que je vous demande, c'est de me laisser réparer, autant que je le pourrai, le mal que je vous ai fait.

— Et comment ?

— Cette spéculation qui vous ruine m'a enrichie... J'ai plus d'un million réalisé... Prenez-le et servez-vous-en pour payer ce que vous devez.

— C'est impossible. Je suis ruiné, et par vous : cela me plaît.

— Au moins... Oh ! Laissez-moi vous en supplier !... Oubliez l'homme auquel j'écrivais... M. de Roquière...

Il la regarda froidement :

— Ceci, madame, ne saurait vous regarder : c'est une question d'honneur.

— Oh ! je sais bien que je suis indigne !... Mais je l'ai trop bien choisi, ce complice ! Vous n'ignorez pas combien il est redoutable !... Je vous en prie !... Que j'aie été à lui, ou non, est-ce que cela a de l'importance après ce que vous savez, maintenant ?...

— Cela n'a, en effet, aucune importance pour vous... Mais cela en a pour moi... J'ai tué le premier... Je vais tâcher de tuer le second.

— Mais c'est lui, malheureux, qui vous tuera.

— Ça, madame, c'est mon affaire.

— Mais votre vie est précieuse !

Raimond se leva avec violence :

— Pour qui ?

— Pour Thérèse, qui n'a jamais cessé de vous aimer !

Il fit un mouvement terrible :

— Je vous défends de parler de cette sainte, chaste et généreuse fille... Vous souillez son nom en le prononçant !

Elle se tut et resta accablée devant lui. Au bout d'un instant, elle dit :

— Que m'ordonnez-vous ?...

Il répondit d'une voix sourde :

— De me délivrer de votre présence.

Elle eut un geste de résignation désespérée, et murmura :

— Je sais donc ce qu'il me reste à faire.

Elle jeta un dernier regard sur Raimond, le vit impassible et morne, jugea qu'il n'y avait plus rien à espérer de lui. Alors, ouvrant la porte de son cabinet de toilette, elle sortit. Il demeura à la même place, pendant un assez long temps, prêtant l'oreille aux bruits vagues qui venaient de la pièce voisine, en proie à une torpeur désolée. Puis tout à coup, comme une flamme soudaine, une idée jaillit dans son cerveau obscurci, et illumina. Les dernières paroles de Lydie : " Je sais ce qu'il me reste à faire," lui parurent avoir une signification mortelle. Une rapide vision lui montra, de l'autre côté de la muraille, la jeune femme étendue, convulsée par le poison, se débattant dans une affreuse agonie. Sa chair se souleva, une dernière fois, pour cette femme qu'il avait tant aimée, une force instinctive le poussa en avant, il voulut ouvrir la porte, il la trouva fermée. Il s'élança dans le corridor, pour gagner l'autre issue : fermée aussi. Une sorte de frénésie s'empara de lui, il prit son élan, et, d'un coup d'épaule, fit sauter la serrure. Il regarda affolé autour de lui : le cabinet de toilette était vide. Divers vêtements, du linge, une écharpe de soie, traînaient par terre abandonnés, les tiroirs de la commode s'offraient béants. Une caisse de fer, dans laquelle Lydie serait ses bijoux et ses valeurs, n'avait pas même été refermée. Tout accusait les fouilles hâtives, le pêle-mêle brutal d'un départ précipité. La porte donnant sur l'escalier de service était seulement poussée, la large draperie d'étoffe qui la masquait flottait encore. La jeune femme n'était peut-être pas dans la rue. Raimond eut une amère crispation des lèvres, il laissa échapper un rire douloureux ; puis à haute voix :

— Et j'ai pu croire qu'elle songeait à mourir !... Elle ne pensait qu'à fuir... Ce sera, par le monde, une coquine de plus !..

Il eût un geste de menace, et sombre, rentrant chez lui :

— L'amant paiera pour deux !

X

Dans l'embrasure de la fenêtre du cabinet de son gendre, debout, tant son énervement est complet, sans se lasser, malgré la longueur du temps écoulé, Mme de Saint-Maurice guette le retour de Ploërné. Elle pleure, mais elle ne songe plus à se plaindre. Ses préoccupations futiles ont disparu, dissipées par de véritables et cruels soucis. Elle connaît l'indigne conduite de sa fille, elle sait que Lydie est partie, sans penser à lui dire adieu, et, depuis deux jours, elle n'a reçu ni une lettre, ni une dépêche, lui apprenant ce qu'est devenue la fugitive. Leïla l'a accompagnée, mais où ? La maison, si pleine de mouvement la veille encore, est maintenant silencieuse comme une tombe. Bernheimer, dès le matin, est venu chercher Raimond, auquel il sert de témoin avec l'amiral Régnaud. Le banquier est entré chez sa vieille amie, l'a trouvée levée, coiffée, grelottante, quoique assise devant le feu, et tremblante de fièvre autant que de chagrin.

Déjà il a passé, la veille au soir, deux heures avec elle, pour lui expliquer avec ménagement la situation affreuse dans laquelle est placé Ploërné. La pauvre femme n'a trouvé ni une parole pour excuser sa fille ni une parole pour l'accabler. Elle n'a su que répandre des larmes, et offrir tout ce qu'elle possède, pour faire face à la grave situation financière. Mais Samuel, sur ce point, l'a promptement rassurée. Il a, depuis cinq jours, et sans même en parler au mari de Lydie, préparé une énorme contre-partie en s'engageant à la baisse sur le Comptoir. Tout ce que Raimond perd d'un côté, il le regagne de l'autre. Bernheimer, qui pouvait encaisser des millions, en spéculant contre l'affaire dont il a été le directeur, a gardé une neutralité bien méritoire. Mais ce qu'il a refusé ouvertement de faire pour son compte, il l'a fait pour le compte de Raimond, et, avec une hardiesse qui rappelle les grands jours de sa carrière, il a donné des ordres formidables.

Lorsque celui à qui il avait nui si gravement, sans le savoir et sans le vouloir, lui a appris combien il est malheureux, le vieux sceptique a frémi jusqu'au fond de lui-même. Il s'est senti encore plein de scrupules : avec tristesse et joie, devant cette catastrophe, il a constaté que, dans son cœur, la petite bête n'était pas morte. Avec une chaleur d'esprit, une conviction d'âme profonde et complètes, il s'est mis à la disposition de Raimond, promettant d'arranger ses affaires, et lui rendant la fermeté dont il a besoin pour venger son honneur. Car la rencontre avec Roquière, impérieusement exigée, menace d'être exceptionnellement grave.

Le jeune homme, adonné à tous les sports, est aussi redoutable le pistolet au poing que l'épée à la main. Ses témoins ont fait toutes les instances compatibles avec leur mandat, afin d'obtenir qu'on se battît à l'épée. Ils savent que leur ami, en brave et galant homme, voudrait ménager Ploërné. Si le pistolet est choisi, tout ménagement sera impossible. Il faudra tuer pour ne point être tué. Mais Bernheimer et l'amiral Régnaud ont reçu des instructions formelles. L'arme imposée est le pistolet rayé. Le tir doit avoir lieu à volonté. La distance stipulée est de vingt-cinq pas, avec faculté, pour les combattants, d'avancer chacun de cinq pas. Ce sont des conditions tellement rigoureuses, même en si grave circonstance, que les amis de Roquière ont demandé à en référer à leur client. Roquière a tout accepté. Il ne se reconnaît le droit de refuser aucune des aggravations du danger que son adversaire a cherchées,

est triste parce qu'il se voit dans l'obligation de blesser sérieusement Raimond. Quant à Ploërné, comme à Toulon, sa volonté de se venger est telle, qu'il a la conviction qu'il tuera Roquière. Peut-être sera-t-il tué aussi : tant mieux ! Il souffre tant, que la mort pour lui sera une délivrance. La rencontre est pour dix heures du matin à Billancourt dans une propriété particulière.

Derrière la vitre, les yeux fixés sur la rue, depuis bien longtemps, Mme de Saint-Maurice, en proie à des angoisses véritablement maternelles, attend le retour de Raimond. Onze heures et demie ont sonné à la pendule. Depuis une heure au moins, le combat doit être terminé. Billancourt n'est pas si loin qu'on en puisse revenir, dans une voiture, en trois quarts d'heure. Que se passe-t-il ? Quel malheur est arrivé ? Aux tristesses de l'abandon dans lequel l'a laissée Lydie, faudra-t-il ajouter l'horreur de la mort tragique de Raimond ? N'est-il que blessé ? A-t-on renoncé à le transporter, et va-t-il être nécessaire de courir vers une maison inconnue, pour l'y retrouver, inanimé, sanglant ? Et suffoquée par l'épouvante, Mme de Saint-Maurice oublie sa fatigue, ses malaises, pour ne penser qu'au danger de celui qu'elle aime comme un fils.

Cependant une voiture, de son rapide roulement, a ébranlé le pavé de la rue. Elle oblique vers la maison, elle s'arrête. Bernheimer en descend. Il est seul. Mme de Saint-Maurice, terrifiée, s'élance au-devant de lui, courant, ce qu'elle n'a pas fait depuis vingt ans. Mais Bernheimer a gravi l'escalier si vite qu'elle se trouva face à face avec lui dans le vestibule. Elle tend les bras vers son ami, n'osant l'interroger. Il parle :

— Rassurez-vous ! Il est vivant !

L'émotion de la vieille dame est si forte que, sans Bernheimer qui la soutient, elle tomberait par terre. Son inquiétude calmée a brisé sa force nerveuse. En un instant elle a senti sa fatigue, ses jambes ont cessé de la porter, et maintenant assise sur une haute chaire gothique, elle ne sait plus que pleurer en gémissant :

— Oh ! mon Dieu ! Quel bonheur ! Oh ! mon Dieu !

Cependant le visage de Bernheimer reste sombre.

— Ne vous félicitez pas si vite, ni tant. Il est vivant...

Mais il est grièvement blessé... Il faut faire préparer sa chambre... Je suis venu en avant pour prendre les dispositions.

— Blessé !... Mais comment ? Mais où ?

— Il a un bras cassé et une balle dans la poitrine.

— Dans la poitrine !..

— Oui... On n'a pas pu l'extraire... Elle a dû vraisemblablement contourner les côtes, et se loger dans le dos. Tout près, hélas ! peut-être, trop près de la colonne vertébrale...

— Oh ! mon Dieu ! reprend, consternée, la pauvre vieille dame... Oh ! mon Dieu !

— Oui, c'est là le point inquiétant... Le bras cassé, ce n'est rien...

— Rien ! Grand Dieu ! Rien...

— Dans cette maison de campagne froide et désorganisée, notre chirurgien, l'excellent Pélécier, n'a pas pu s'assurer assez complètement... Il a voulu ménager Raymond, pour que nous pussions le ramener...

— Mais comment avez-vous fait ?..

— Dans une tapisserie, sur des matelas suspendus au moyen de cordes comme un hamac : une idée de l'amiral, ça !... Et au pas !

Il y eut un silence. Mme de Saint-Maurice, en proie à une inquiétude qui lui coupait la respiration, le visage tout pâle, murmura avec un accent de haine étrange, chez une femme si inoffensive :

— Et l'autre ? M. de Roquière ?..

Bernheimer répondit frémissant d'une horrible satisfaction :

— Oh ! Lui... Il est mort !

Mme de Saint-Maurice joignit les mains, et dit :

— Dieu est juste !

Son regard devint fixe : on eût dit qu'il cherchait dans l'espace, au lointain, celle qui avait laissé derrière elle tant de ruines, de triste-ses et de deuils.

— Allons, ma bonne et chère amie... Ne perdons pas notre temps... Occupons-nous de notre pauvre enfant... Il souffre cruellement.

— Oui, vous avez raison... pardonnez-moi...

Et se remettant sur ses jambes, Mme de Saint-Maurice s'élança avec une activité que nul ne lui avait jamais vu déployer.

La grande porte de l'hôtel, un quart d'heure plus tard, s'ouvrait pour laisser entrer dans la cour une horrible voiture de déménageur, sur le siège de laquelle, à côté d'un cocher en blouse, coiffé d'une casquette de peau de lapin, était assis l'amiral Régnaud. En un clin d'œil il fut à terre, et comme tout le personnel de la maison se pressait inquiet et curieux sur les marches du perron, le vieil homme de mer fronça les sourcils, gonfla les lèvres, prit ce que ses officiers appelaient sa figure de vent debout, et d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

— Allons ! Le valet de chambre, un valet de pied, et le concierge, pour porter le matelas... Les autres, qu'on me tourne les talons, et vivement !...

L'escalier se trouva libre, comme par enchantement. Le chirurgien, un grand beau garçon à barbe noire, taillée en pointe, descendait de la voiture, et Bernheimer arrivait en hâte.

— Eh bien ? Comment est-il ? demanda le banquier anxieux.

— Il vient de prendre connaissance, dit le docteur Pélucier. La fatigue a eu raison de son énergie... Il faut le monter, sans perdre un instant.

— Allons ! dit l'amiral.

Très doucement les cordes qui suspendaient les matelas furent déliées, et par le derrière de la voiture abaissé en plan incliné, funèbre cols, Raimond fut descendu. Il était d'une pâleur livide, et sur les linges qui lui couvraient le haut du corps s'éclaircissaient des taches de sang. Son manteau, jeté sur ses jambes, lui montait jusqu'à la ceinture. Sans l'affirmation rassurante du chirurgien, on eût pu croire que Ploërné était mort. Avec des précautions infinies, les six hommes gravissaient l'escalier, afin d'éviter le moindre choc au blessé. Arrivés dans la chambre, ils posèrent le matelas par terre. Mme de Saint-Maurice, épouvantée par cette lugubre entrée, s'était réfugiée près de la cheminée, dans un coin, regardant, de ses yeux agrandis par l'horreur, son neveu, ceux qui le portaient, les maculatures rouges du pansement, incapable de bouger, incapable de parler.

— Mettez-le-moi au milieu de la chambre, dit le chirurgien. C'est là qu'il sera le mieux.

Il s'agenouilla près de son blessé, lui mouilla les tempes avec de l'eau de Cologne, lui fit respirer un flacon. Une légère rougeur monta aux joues de Raimond. Il ouvrit les yeux, jeta un regard autour de lui, reconnut sa chambre, ses amis, et dans son coin, figée de terreur, il aperçut Mme de Saint-Maurice. Il fit un mouvement de tête qui appela invinciblement la pauvre femme près de la couche de douleur. Elle poussa un gémissement et se laissa tomber à genoux, balbutiant :

— Mon pauvre enfant !... mon cher enfant !...

Il eut la force de lui sourire, il souleva sa main valide, qu'elle prit entre les siennes et embrassa avec de profonds sanglots. Elle sentit qu'on la relevait. Elle entendit la voix de Bernheimer qui lui disait :

— Allons, chère madame, il ne faut pas rester ici... Il va y avoir une sérieuse opération à faire... Raimond vous a vue ; il sait que vous êtes là, que vous ne l'abandonnez pas... C'est tout ce qu'il faut... Maintenant venez avec moi.

Il l'emmena. Comme ils sortaient, ils croisèrent le pro-

fesseur Rameau que le docteur Pélucier avait envoyé, chercher dès l'issue du duel.

— Tenez, dit Bernheimer à la vieille dame, en lui montrant l'illustre praticien, voilà le salut qui entre dans la maison... Si notre cher enfant doit vivre, c'est celui-là qui le tirera d'affaire.

Dans l'appartement de Mme de Saint-Maurice, il s'efforça de la calmer, de l'occuper, pendant que se prolongeait la sinistre séance, au milieu d'un silence effrayant que troublait à peine, de temps en temps, un pas furtif, un bruit de porte ouverte et fermée, plus effrayant encore. Voyant Mme de Saint-Maurice tremblante, l'oreille aux écoutes impossible à distraire de son affreuse préoccupation, Samuel eut l'audace d'essayer de lui parler de sa fille. Alors cette femme si médiocre, qui n'avait jamais eu de volonté, dont l'unique souci avait été sa santé, fit preuve d'une autorité d'esprit et d'une fierté de cœur qui surprirent étrangement le banquier :

— Vous voyez ce que cette malheureuse a amené par sa folie... Son mari est mourant ; un autre homme, presque aussi coupable qu'elle, est mort... Et au lieu de mudire ses égarements, d'essayer de les expier par une humilité et un dévouement de toutes les minutes, elle est partie, elle court les chemins... Voilà où sa futilité, sa coquetterie, son égoïsme l'ont menée !... Oh ! j'ai ma part de responsabilité dans ses fautes : j'ai été trop faible avec elle, je l'ai trop aveuglément aimée... Elle était si jolie, si douce, elle paraissait si bonne !... Mais je remplirai mon devoir : ma place est ici près de ce pauvre garçon si malheureux et que j'aime... Entre lui et Lydie, je n'hésite pas... Je ne connais plus cette ingrate... Je donne, aux yeux du monde, mon appui moral à son mari... C'est tout ce que je puis faire, hélas ! pour compenser les chagrins dont ma fille l'a abreuvé !... Si Raimond veut me garder dans sa maison, si ma présence ne lui est pas trop pénible, je vivrai à ses côtés.

Elle s'interrompit, fit un geste de désespoir, et d'une voix étouffée :

— Hélas ! je forme des projets ! Sais-je seulement si nous avons un avenir ?... Ce pauvre enfant survivra-t-il à ses cruelles blessures ? Ne vais-je pas, privée de ma fille, être encore privée de mon fils ?

Mme de Saint-Maurice se remit à pleurer. Elle fut interrompue par l'entrée d'une femme de chambre précédant l'amiral, qui avait la figure détendue :

— Ces messieurs viennent de retirer la balle, dit-il avec satisfaction. Voilà déjà un résultat important obtenu... Elle était descendue vers la hanche, faisant un trajet très périlleux... Mais Rameau affirme qu'il n'y a point d'organe essentiel lésé... Une côte cassée, des muscles coupés, de grands désordres, mais rien d'inguérissable...

— Quel bonheur !...

— De la fièvre, par exemple, quoiqu'il ait perdu beaucoup de sang...

— Et que lui fait-on maintenant ?

— On lui met le bras dans un appareil qui va l'immobiliser jusqu'au raccommodage complet.

— Peut-on entrer dans la chambre ? dit Bernheimer

— Oui ; Ploërné vient de vous demander.

— Laissez-moi vous accompagner ? Supplia Mme de Saint-Maurice.

— Oh ! madame, je vous en prie, pas d'agitation autour du blessé, rien que des gens calmes... Sa vie en dépend !...

— Je le regarderai seulement, de la porte.

Dans son lit, maintenant, Raimond était étendu, les yeux fermés, comme s'il dormait. Par terre, une cuvette pleine d'eau ensanglantée, des bandes défilées et rouges. Sur la table une caisse d'outils terrifiants, encore ouverte. Une violente odeur d'acide phénique et d'iodoforme saturait l'air. La croisée, derrière le store baissée, était entre-bâillée. Devant la cheminée, Rameau rajustait ses manchettes et causait à voix basse avec son jeune confrère, Bern-

heimer, à pas légers, s'approcha du lit. Le blessé souleva ses paupières, ses yeux troublés se fixèrent sur le banquier. Il le reconnut, et d'une voix à peine distincte il dit :

— Bernheimer... Le Comptoir ?...

Une anxiété était sur son visage. Au milieu de ses douleurs, malgré sa faiblesse, la pensée de sa responsabilité financière l'obsédait.

— N'ayez aucune inquiétude, dit Samuel. Je réponds de tout... Votre situation sera liquidée intégralement... J'ai pris mes dispositions en conséquence.

Un rayon de joie passa sur le front de Ploërné. Il murmura :

— Merci.

— Ne songez qu'à guérir... Vous avez de bons amis... une bonne mère...

A ces mots qui lui rappelaient Lydie, Raimond fronça les sourcils, il devint plus pâle, et des gouttes de sueur perlèrent à ses tempes.

— Vous m'agitez mon malade, dit le docteur Pélicier, en saisissant Bernheimer par le bras.

Il l'amena près de Rameau qui prenait son champagne.

— Il ne faut pas qu'on quitte M. de Ploërné, dit le grand homme. Mais il ne faut pas qu'on le fatigue.

— Sa belle-mère ?...

— Jamais de la vie !... Plus tard, quand il sera hors d'affaire.

— Moi ?

— Vous, si vous voulez... Eh bien ! Et la Bourse ?

— Ah ! La Bourse, elle se passera de moi aujourd'hui, comme votre hôpital s'est passé de vous, ce matin... Vous avez vos internes, moi j'ai mes secrétaires.

Rameau serra la main du banquier, salua Mme de Saint-Maurice, et sortit en disant :

— Je reviendrai à six heures.

La journée fut mauvaise. La fièvre, devenue très forte, tourmentait le blessé. Il restait immobile. Sa faiblesse ne lui permettait pas de bouger. Mais son visage était très rouge, et sa respiration oppressée sifflait dans sa gorge. Malgré les défenses des chirurgiens, Mme de Saint-Maurice s'était installée dans la chambre de Raimond, et muette, assise au pied de son lit, elle le regardait avec une tendre pitié. Lui l'avait bien reconnue, et, comme elle lui donnait une cuillerée de la potion qu'il devait prendre, il avait posé ses lèvres sur les mains de la vieille femme qui s'était mise à pleurer silencieusement. Bernheimer, craignant un redoublement d'agitation pour Ploërné, avait relégué Mme de Saint-Maurice auprès de la cheminée, et avait pris sa place au pied du lit. Ils étaient restés ainsi, toute la journée, sans prononcer une parole, écoutant le souffle haletant du blessé, le servant, le surveillant, mais bien impuissants à le soulager. Il ne se plaignait pas, quoique son état fût douloureux. Qu'était cette douleur cependant comparée à celle qu'endurait son cœur ?

A la tombée du jour, la fièvre augmenta, et Raimond laissa échapper quelques paroles à voix basse. Bernheimer lui ayant demandé s'il désirait quelque chose, il répondit : Rien, seulement je brûle. A l'heure annoncée, les chirurgiens revinrent. Ils visitèrent l'appareil ; tout était en ordre. Mais l'état général leur parut mauvais, et leur figure devint soucieuse. Dans le cabinet du comte, après avoir rédigé une ordonnance, ils laissèrent voir leur inquiétude à Bernheimer.

— Il se prépare une mauvaise nuit... Qui est-ce qui va rester auprès de M. de Ploërné ? Y a-t-il ici une personne de confiance qui puisse vous suppléer ?... Ne parlons pas de Mme de Saint-Maurice, ses forces n'y suffiraient pas... Les domestiques ?...

— Braves gens, mais des domestiques.

— Voulez-vous un interne ou une infirmière ? demanda Pélicier.

— Que diriez-vous d'une sœur ? demanda Bernheimer.

— Va pour une sœur, dit Rameau. D'où la ferez-vous venir ?

— Bon ! Soyez tranquille ! J'ai votre affaire, on ne trouvera pas mieux.

— Soit. Alors, à demain matin.

Ils partirent, Samuel rentra dans la chambre, et attirant dans un coin Mme de Saint-Maurice :

— Ces messieurs pensent qu'une garde est indispensable, et m'ont chargé de la choisir... Restez auprès de notre malade jusqu'à mon retour.

Sans donner d'autres explications, il sortit. Sa voiture attendait à la porte depuis le matin : il sauta dedans, après avoir ordonné au cocher de le mener au couvent des Dames de la Passion. Il allait chercher sa filleule. L'idée lui était venue de mettre la vie de Raimond sous la protection de Thérèse. Personne ne le soignera mieux qu'elle, pensait-il, en roulant grand train vers la rue Saint-Jacques. Et puisque cette coquine l'a à moitié tué, il faut que cet ange le sauve. Mais voudra-t-elle me suivre ? Si elle refusait, elle ne serait pas la fille admirable qu'elle est. Oui, dût-elle en souffrir cruellement, elle acceptera la tâche de dévouement que je vais lui confier.

Le coupé s'arrêtait devant la grande porte : il descendit, sonna. Mais, dans la loge de la tourière, première difficulté : l'heure réglementaire pour voir les pensionnaires était passée. Il fallait revenir le lendemain à partir de midi. Bernheimer ne s'embarassait pas pour si peu : il demanda à parler à la Supérieure. Là, seconde difficulté : la Mère était à l'office. Il était impossible de la déranger. Dans trois quarts d'heure elle sortirait de la chapelle, mais ce serait pour se rendre au réfectoire et surveiller le repas de la communauté.

Bernheimer, enlacé dans le réseau des règlements, tenta un nouvel effort : il s'agissait d'une question de vie ou de mort. Il était indispensable qu'il parlât à la Supérieure, ne fût-ce qu'une seconde, à son passage. Il attendrait dans la cour, s'il le fallait. Son regard résolu indiquait à la tourière qu'il resterait de gré ou de force. Or, il était dans la cour, à deux pas de la porte de la chapelle ; il n'avait qu'un pas à faire pour se trouver près de la galerie couverte qui communiquait avec le couvent. La religieuse eût peur de l'énergie de ce gros homme : elle le laissa entrer, et promit de prévenir la Supérieure.

Un temps assez long se passa, la nuit était close, et dans ce parloir, à lui familier, mais envahi par l'obscurité, Samuel se sentait devenir triste. Une cloche tinta faiblement, serrant le cœur du boursier ; il pensa que s'il réussissait à emmener Thérèse, Raimond était sauvé ; que si la jeune fille ne le suivait pas, le blessé allait mourir. La porte s'ouvrit donnant passage à la Mère. Elle s'avancait, précédant une sœur qui portait une lampe.

— Vous avez insisté pour me parler, monsieur, dit-elle d'une voix douce. L'heure me presse : je vous serai reconnaissante d'être bref.

Bernheimer, en quelques mots, se nomma, expliqua le cas urgent, la pensée charitable, précisa que Mlle Letourneur était mandée par sa tante. La religieuse l'écoutait impassible. Elle répondit :

— Puisque j'ai fait une première infraction au règlement en vous recevant, je ne puis vous refuser d'en faire une seconde en appelant Mlle Letourneur au parloir. Ce que vous souhaitez est très louable, le but de notre association est de secourir les affligés et d'assister les malades. Vous me demanderiez une de mes sœurs pour soigner votre blessé, je vous la donnerais, mais Mlle Letourneur est libre : il convient donc de la consulter. Elle seule peut consentir ou refuser. Je vais vous l'envoyer.

Bernheimer s'inclina en signe de remerciement, il prit

son portefeuille, et roulant un billet de mille francs entre ses doigts, il le tendit à la Supérieure en disant :

— Ma sœur, permettez-moi de tenir compte à vos papiers de votre bonté pour moi.

La sœur inclina sa tête, avec un reconnaissant sourire, et sortit. Au bout de quelques minutes, Thérèse parut. Elle était très troublée, et quand Samuel lui prit la main, il sentit qu'elle tremblait.

— Qu'y a-t-il donc, parrain ? demanda-t-elle.

— Il y a, ma chère petite, de grands malheurs... Mais je ne veux pas perdre de temps à te raconter l'événement par le menu. Il faut que je te dise ce qui presse : tu es courageuse, n'est-ce pas ? On peut te parler sans ménagements.

Il s'arrêta, car il la vit qui pâlisait terrifiée. Elle ne put supporter son silence. Et, le cœur débordant d'anxiété, elle s'écria, comme s'il n'y avait au monde qu'un sujet de préoccupation pour elle :

— Il s'agit de Raimond ?

— Oui.

— Il est mort ?

— Non ! Blessé seulement !

Elle poussa un cri, plein à la fois de douleur et de reconnaissance, et joignit les mains, en prière.

— Ta bonne tante est affolée, épuisée. Il faut veiller ce pauvre garçon : sa vie dépend du dévouement avec lequel il sera soigné. On ne peut demander un zèle de tous les instants à des étrangers... J'ai tout de suite pensé à toi...

Thérèse avait écouté Bernheimer avec étonnement. Elle expliqua d'un trait sa pensée :

— Et sa femme ? Et Lydie ?

Samuel baissa le front, et dit :

— Elle n'est pas là...

— Partie ?

— Oui.

— La malheureuse !

Suffoquée par l'émotion, Thérèse aspira fortement l'air, et regarda le banquier :

— Eh bien ! Parrain, vous avez bien fait de venir me chercher... Partons !

— Oh ! Chère petite, je n'avais pas douté de toi.

Il la serrait sur son cœur. Elle se dégagea :

— Ne perdons pas de temps.

— As-tu besoin d'emporter quelque chose ?

— Mon manteau. Demain j'enverrai prendre ce qu'il me faudra. Descendez dans la cour et attendez-moi : je vais parler à notre Mère et je suis à vous.

Ils sortirent, lui par le vestibule, elle par la petite porte intérieure. A peine était-il sur le pavé, marchant de long en large, devant l'entrée, qu'à travers l'ombre il vit Thérèse arriver. Elle était vêtue de son costume de novice, coiffée de sa cornette ; une grande mante grise la couvrait jusqu'aux pieds. Elle tendit un laissez-passer à la tourière, et, suivie de son parrain, elle gagna la rue. En voiture, alors Samuel lui raconta les tristes événements qui avaient eu cette sanglante solution. Il dut omettre bien des détails pour ménager la pureté de la chaste fille. Mais elle connaissait assez la perversité de Lydie pour combler les lacunes du récit de son parrain.

— Oui, c'était ma crainte, dit-elle gravement. Je prévoyais qu'elle rendrait Raimond malheureux. Mais que pouvais-je faire ? La dénoncer ? En étais-je capable ? Et puis, n'était-ce pas causer sur-le-champ les désastres qui m'effrayaient tant ? Il n'y avait même plus la chance que le temps apaisât les esprits, assagît les cœurs et arrangeât toutes choses. La catastrophe immédiate, voilà ce que j'amenais en révélant la vérité à ce pauvre garçon.

— Et tu as préféré te laisser soupçonner, te laisser accuser, et disparaître. Le couvent a été pour toi le refuge dans ta détresse morale.

— Refuge bien doux, bien calme, bien salutaire, que j'aime et que je ne quitterai plus.

A cette affirmation par laquelle Thérèse formulait tout un plan de conduite, Samuel aurait eu beaucoup à répondre. Il jugea opportun de se taire. La voiture s'arrêtait à la porte de l'hôtel de la rue Rembrandt. Ils entrèrent, et, au haut de l'escalier, Thérèse trouva sa tante qui lui tendait les bras. Elle lui rendit ses caresses avec une sincère effusion. Mais son premier mot fut pour s'informer du blessé :

— Comment va-t-il ?

— Pas bien. Il est très brûlant... Et il me semble qu'il a un peu de délire...

— Conduisez-moi près de lui.

Dans la chambre faiblement éclairée par une lampe de nuit, sur son lit, Raimond était étendu toujours immobile. Les veines de son front se gonflaient, et son visage était comme tiré sous l'effort de la fièvre. Ses lèvres s'agitaient sans bruit, articulant des mots qu'elle ne prononçaient pas. Il paraissait parler intérieurement. Ses paupières étaient closes. Une sueur perlait à ses tempes. La jeune fille, avec une douloureuse émotion, s'approcha du lit. Le malade ne fit aucun mouvement. Du bout de ses doigts légers elle lui toucha le poignet, dont l'artère battait durement. Il ouvrit les yeux à ce frais contact, et fixa sur Thérèse un regard troublé. Elle prit alors, sur la table, la potion, et versa une cuillerée qu'elle lui fit boire, en le soulevant avec précaution. Il sourit, s'étendit doucement, et dans l'ombre des rideaux murmura à voix basse :

— Merci, ma sœur.

— Il ne m'a même pas reconnue ! dit Thérèse, et cette fois, le cœur déchiré, car elle se rendait compte de la gravité du péril, pendant sa courageuse fermeté, elle ne dut retenir ses larmes.

Mais elle n'était pas de caractère à céder longtemps à sa faiblesse. Elle se remit, et, très résolument, elle s'entremit avec sa tante et son parrain des mesures à prendre pour que Raimond eût constamment l'un d'eux auprès de lui. Il fut convenu que la jeune fille veillerait, la première, le blessé. Une femme de chambre se tiendrait à sa disposition dans la pièce voisine. Bernheimer rentrerait chez lui, et reviendrait seulement vers dix heures du matin, afin d'assister à la visite des chirurgiens. Pour prendre des forces, Thérèse consentit à se mettre à table avec Mme de Saint-Maurice et Samuel. Il était huit heures et demie. Le repas fut court et triste.

A dix heures, Thérèse était seule dans la chambre, assise au pied du lit. Elle avait fait une longue prière et offert sa vie à Dieu en échange de celle de Raimond. La première partie de sa veillée s'écoula paisiblement. L'aspect du blessé était le même. Cependant, il commençait à parler tout haut. La potion, donnée régulièrement, semblait sans effet sur son agitation. Obsédé par le souvenir de l'horrible combat, il en retraçait, en quelques phrases brèves, les péripéties tragiques, et Thérèse frissonnait, comme si l'acte épouvantable se passait devant elle.

Elle sut ainsi comment Roquière, sûr de son coup, tirant dès le signal donné, avait abattu son adversaire. Elle put ensuite se figurer Ploërné couvert de sang, le bras droit pendant inerte, se relevant par un suprême effort de volonté. Elle le voyait revivre le drame : il prenait son pistolet de la main gauche, marchait jusqu'à sa limite, et là, formidable, croyant mourir mais décidé à tuer, mettait à l'amant de Lydie une balle dans la tête. Elle entendit les atroces exclamations du blessé, ses cris de souffrance, son cri de triomphe. Ensuite, oubliant le duel, il ne pensa plus qu'à celle qui en avait été la cause. Et le nom de sa femme revenait sans cesse sur ses lèvres.

(A suivre.)

ORIGINAUX ET DÉTRAQUÉS

TYPES QUEBECQUOIS

ONEILLE — GRELOT — DRAPEAU — CHOUINARD —
 COTTON — DUPIL — GROSPELLIN — CARDINAL
 — MARCEL AUBIN — DOMINIQUE —
 BURNS — GEORGE LÉVESQUE.

VIII

CARDINAL*

Le visiteur qui, de 1850 à 1864, entrait dans l'ancien parlement de Québec, était sûr de rencontrer, soit dans un couloir, soit dans un autre, un petit homme, vif, allègre, grisonnant, un peu chauve, toujours découvert, attentif, d'une politesse exquise, l'air d'un homme qui fait les honneurs de chez soi.

Et si ce visiteur, encouragé par l'allure avenante et accorte du petit homme, lui eût demandé où se trouvait le bureau de monsieur le greffier, il n'eût pas manqué de recevoir la réponse suivante :

— Monsieur, procédez tout droit devant vous, puis courbaturez à gauche, et frappez à la porte proxime. Monsieur le greffier siège en ce moment dans ses indépendances privées.

Pas moyen de s'y méprendre, on avait affaire à Cardinal, ou plutôt à Monsieur Cardinal, le chef des huissiers du parlement, le messenger en chef, pour me servir de l'expression reçue.

Son nom était Leroux dit Cardinal.

Il avait commencé par être typographe au service de MM. Carey et Nelson, de la *Gazette de Québec*, puis il avait habité Montréal durant quelque temps.

Enfin, protégé par je ne sais quelles influences, il avait trouvé sa case dans le service civil.

Dire que Cardinal était un type, ce ne sera pas assez ; c'était presque un monument.

Il faisait comme partie intégrante du palais législatif lui-même.

Il s'était incorporé corps et âme dans l'organisme politique du pays.

C'était comme un rouage de la constitution.

On ne se figurait pas le parlement sans Cardinal.

Et quand, en 1874, le gouvernement Mackenzie mit, sur sa propre demande, le vicux serviteur à la retraite, cela parut être une mesure dangereusement radicale.

* Une partie du présent article a déjà été publiée dans nos colonnes ; afin de ne pas interrompre la suite du volume de M. Fréchette, nous donnons aujourd'hui l'article au complet. — R.

L'événement fit presque autant de bruit que le coup d'Etat Letellier.

Aussi Cardinal sentait-il son importance, et ne se faisait-il point illusion sur le rôle prédominant qu'il jouait.

Comme cette bonne servante de presbytère qui disait d'abord : La vache à M. le curé ; puis : Notre vache ; et enfin : Ma vache ! il s'était, petit à petit, persuadé que le parlement lui appartenait.

Ce n'était pas M. Cardinal qui était attaché au parlement, c'était le parlement qui était attaché à M. Cardinal.

Il l'avait sous sa tutelle, presque dans ses papiers.

Il s'y sentait chez lui, comme un homard dans sa carapace.

Les officiels respiraient sous sa protection.

Il considérait les députés comme ses commensaux.

Le public des galeries semblait ses invités.

On aurait dit que c'était lui qui distribuait les rhumatismes aux conseillers législatifs.

Mais il était toujours si poli, si accueillant, si empressé ; il se mettait si volontiers au service de tout le monde, que tout le monde l'aimait.

Les ministres mêmes encourageaient sa douce manie par des déférences excessives qui le transportaient dans un monde de ravissement.

Ils allaient quelquefois jusqu'à le consulter.

— Eh bien, monsieur Cardinal, lui disait-on, que pensez-vous de l'état politique du moment ? Quel est votre avis sur la situation ?

— Ma foi, monsieur le ministre, répondait-il, je crois le gouvernement bien corroboré, mais, sans vous offenser, l'opposition est bien contiguë.

— Croyez-vous que la session soit longue ?

— Dame, c'est très péripathétique à dire, avant l'approximativité des estimés.

Il n'en faut pas plus long pour le faire constater, en outre de l'intérêt extraordinaire qu'il prenait aux mouvements de la chose publique, Cardinal avait un autre trait de caractère assez piquant.

C'était une habitude, un besoin irrépressible de faire des phrases solennelles et de rechercher des expressions peu usitées.

Les mots ordinaires lui semblaient vulgaires — peu polis peut-être.

Quand il ne connaissait point de terme plus noble pour rendre sa pensée, quand la périphrase euphémique ne se présentait pas de suite à son esprit, il ne manquait jamais d'ajouter un correctif : " Je dirai comme on dit quelquefois ", ou bien encore : " pour parler communément ", etc.

Il ne se serait pas permis de dire une pomme tout court.

Il commençait par : " un fruit..." et, après un moment d'hésitation, il ajoutait : " enfin, ce qu'on appelle ordinairement une pomme."

Pour ne pas se servir du mot *compter*, il disait :

— Il est des individus qui ne savent pas énumérer jusqu'à trois.

Tout naturellement, le vocabulaire s'embrouillait dans son esprit, et il en résultait des confusions de mots absolument renversantes.

J'en ai noté des masses.

— Il faudra ravitailler cette chaise, disait-il ; elle est en frais de s'épanouir.

Il disait aussi :

— Quand je me suis établi, je n'étais pas riche ; j'ai fait un mariage d'inclinaison.

Ou bien encore :

— Le printemps n'est pas tardigrade, cette année ; les arbres commencent déjà à badigeonner.

Une fois, il me fit la remarque que sa chatte était très volatile ; qu'il l'avait surprise à détériorer un rosignol.

— Le bal est commencé, messieurs, nous disait-il, un soir que Mme Anglin, la femme du Speaker, nous donnait une sauterie ; il y a déjà une valse qui périclite.

Souvent il criait à ses messagers :

— Allons, vite ! il est sept heures, enluminez les salles.

— Les jésuites sont d'excellents prédicateurs, aimait-il à dire quelquefois ; mais je crois les oblats encore plus forts sur la diatribe chrétienne.

Une fois qu'on lui annonçait que deux navires s'étaient heurtés en mer :

— La coalition a dû être terrible, fit-il avec gravité, Je l'ai entendu dire :

— La saison est rigoriste ; la subsistance devient de plus en plus platurouse.

Et encore :

— Je ne me sens pas bien aujourd'hui ; j'aurais besoin d'une légère purification.

Et encore, s'adressant à ses subalternes :

— Allez me désagréger ces rideaux !

— La longanimité des employés publics augmente toujours, remarquait-il souvent ; si on les laissait faire, ils n'arriveraient qu'à la onzième heure, comme dans la faribole de l'Évangile.

Il parlait de testament oléographe, de vente par sollicitation, d'allocution des deniers publics.

Et ainsi de suite.

Un de ses plus beaux succès, à mon avis, c'est la phrase suivante :

— Je n'approuve pas qu'on incruste les enfants au collège jusqu'à l'âge de vingt ans, pour les extravaser de grec et de latin.

— M. Blake a-t-il fait un discours ce soir ? lui demande quelqu'un.

— Non, monsieur, répond-il, un tout petit épithalame seulement.

— On parle beaucoup des belles-mères, disait-il un jour ; mais il est surrogatoire qu'il y en a aussi de bien mal engendrées.

— Allez-vous passer vos vacances à la ville, monsieur Cardinal, lui demandais-je un beau matin, histoire de le faire parler.

— Ma foi, non, monsieur, me répondit-il ; Mme Cardinal et moi, nous avons concubiné d'aller passer quelque temps à Lorette.

Il appelait les maringouins d'affreuses myriades épicuriennes.

A causes des *piqûres*, sans doute.

Il n'aimait pas à monter dans la tour centrale du parlement ; il était trop sujet au " prestige ", suivant son expression.

Quand le siège du gouvernement fut transféré à Ottawa, Cardinal dut quitter Québec, lui aussi.

Ce fut un exil.

Jamais il ne put s'acclimater entièrement dans la nouvelle capitale.

— Cette cité, disait-il, est dans un tel état de pulvéulence, que mon épouse, Mme Cardinal, est revenue l'autre jour au domicile, le rayon visuel obstrué d'atomes et de molécules.

Quand on éleva la statue en marbre de la reine Victoria, qui se trouve au centre de la bibliothèque du parlement, il demandait aux gens s'ils avaient vu le " figuratif personnel " de Sa Majesté.

— On aurait dû l'intégrer au dehors, ajoutait-il ; sa suprématie aurait peut-être obtempéré sur les mœurs des citadins ; car je ne sais pas s'ils sont aveuglés par l'envahissement prématuré du négoce mercantile, mais l'autre soir, parce qu'une maison péremptoire à la mienne s'est ignée par accident, et qu'elle n'était pas sauvegardée d'assurances, on a affronté les pompiers, sans réfléchir qu'il devrait y avoir une administration responsable pour la catégorie des boyaux. Je n'aime pas ces préjugés extra-judiciaires ! Il en résulte toujours quelque chose à notre détritus.

Un édifice qui n'était pas en ligne avec la rue — en retrait, pour me servir du terme technique — était pour lui un édifice rétrospectif.

— Comment trouvez-vous ma salle des séances, me demandait-il un jour que je visitais le parlement d'Ottawa pour la première fois.

— La chambre des Communes ? elle est bien gauchement construite à mon avis.

— N'est-ce pas ? Ce n'est pas comme à Québec.

— Ma foi, non !

— C'est l'acoustique qui est surtout récalcitrant.

— De quoi cela dépend-il ? savez-vous ?

— Si je le sais ! je l'ai proclamé plus d'une fois, allez ! La salle aurait dû être construite en encyclopedique, voilà tout.

— C'est une idée.

— Ils ont tout fait pour parodier à l'inconvénient, monsieur. Ils ont été jusqu'à établir des croisières de fil d'Alton ; inutile. On ne s'entend pas parler. L'autre jour, j'ai éjaculé à Lapointe, un des messagers, l'ordre d'aller me chercher un marteau et des brochettes. Il m'a apporté mon manteau et des raquettes.

— Vraiment ?

— C'est sacramentel, monsieur. Et, plus que cela, une fois je lui demande une vrille ; devinez ce qu'il m'apporte.

— Un rabot ?

— Non ; une douzaine d'œufs.

— L'acoustique laisse un peu à désirer en effet.

— N'est-ce pas ? je l'ai fait remarquer souvent aux ministres : cela dépend de ce que les orifices équilatéraux des galeries sont trop parallèles avec les cavités rectangulaires de l'appartement.

— Cela me semble très judicieux en effet ; et l'on ne vous a pas écouté.

— Hélas ! monsieur ; il est trop tard ; il faudrait tout reitérer en neuf. Connaissez-vous M. l'abbé Tanguay ?

— Très bien.

— Il pensionne chez moi, vous savez.

— Ah !

— En voilà un qui ne fait pas de l'ouvrage à recommencer !

— Un homme de mérite.

— Il est en train d'écrire un livre miraculeux, monsieur ; un livre où sera réverbéré le fondement de toutes familles canadiennes.

Je n'ai pas besoin de vous dire si je commençais à avoir mal aux côtes.

— J'aime toujours à voir les vieux amis de Québec, ajouta-t-il en concluant. Ce matin, je vous ai aperçu nébuleusement sous le frontispice, mais je n'étais pas sûr que ce ne fût pas votre ressemblance corporelle.

Je n'exagère pas ; j'ai par devers moi les notes que je ne manquai point de prendre sur les lieux et sur l'heure.

On voit que, contrairement à l'habitude presque

générale chez ses compatriotes, Cardinal faisait des efforts pour bien parler.

Ce n'est pas lui qui aurait dédaigneusement traité de puristes ceux qui travaillent à élaguer de notre langue les locutions vicieuses et les expressions vulgaires dont on la parsème comme à plaisir.

Il faisait preuve de bonne volonté au moins.

Malheureusement, comme on l'a vu, son savoir lexicographique ne répondait pas à ses aspirations ; et ses tentatives d'atteindre au beau langage n'étaient pas toujours couronnées du plus brillant succès.

Ses efforts portaient quelquefois à faux.

On sentait à la rigueur ce qu'il voulait dire, mais pour bien traduire sa pensée, il fallait souvent aller chercher le mot propre ailleurs que dans sa phrase.

Mais cela n'implique pas qu'il fût dénué d'esprit.

Non.

S'il n'avait pas souvent l'expression juste, il avait presque toujours la pensée correcte, et quelquefois même le mot pour rire.

Il aimait, en dehors des séances de la Chambre, à s'approcher de certains députés, avec qui il échangeait quelques paroles en plaisantant.

Un jour, il s'adresse à feu M. Cheval de Saint-Jacques :

— On dit, monsieur Cheval, que M. Cauchon n'a plus envie de vous endêver au sujet de votre vocable.

— Pardon ?

— M. Cauchon... il ne se moquera plus, comme on dit, de votre nom.

— Je ne crois pas, répond l'ancien député de Rouville. " On ne s'appelle pas Cheval, me disait-il, ça n'a pas de sens commun." — " En effet, lui ai-je répondu, il y a du sang beaucoup plus commun que du sang de cheval ; du sang... avec lequel on fait du boudin, par exemple."

— Je supposais bien, reprit notre ami, que, vous appelant Cheval, vous n'en étiez pas plus humilié que je ne suis orgueilleux de m'appeler Cardinal.

Quelquefois il parlait de ses souvenirs, des hommes célèbres qu'il avait connus, des joûtes brillantes dont il avait été témoin.

— Ah ! s'écriait-il, c'était l'empyrée de la politique alors. Quels gaillards nous étions ! Il y avait les Laberge, les Papin, les Morin, les Dorion, les Chauveau, les Loranger, les Drummond, les Cauchon, les Cartier, les McGee... Il fallait entendre les interpolations permuter d'un bord à l'autre de la Chambre ! Combats singuliers, combats pluriels, le public était toujours dans une captivité dont il ne pouvait s'extirper.

Ces souvenirs de Québec ne contribuaient pas peu à lui faire détester Ottawa, qu'il trouvait terre à terre, sans cachet, sans relief, sans poésie.

Rien de particulier ne l'y contrariait cependant.

Il avait la satisfaction d'avoir été l'une des chevilles ouvrières les plus importantes dans l'organisation intérieure des édifices publics.

Ses conseils et son activité avaient été précieux.

Il n'avait autour de lui que des amis.

On tolérait ses petits travers inoffensifs, et chacun respectait son impeccable honorabilité.

Mais il n'aimait pas Ottawa ; et quand on lui eut accordé le repos qu'il avait si bien gagné pour le reste de ses jours, ce fut avec un soupir de délivrance qu'il reprit le chemin du vieux foyer.

Il est venu mourir, comme un patriarche, dans la bonne petite rue Sainte-Ursule, où il était né.

Mais, à quelque endroit qu'il fût allé s'éteindre, le brave Cardinal, bon, poli, honnête, charitable comme il l'était, ne pouvait laisser derrière lui que des regrets et des exemples de vertu.

Il fit des mots jusqu'à la fin.

A propos du jubilé de la reine, il disait :

— C'est bien beau de célébrer sa cinquantième année de jubilation.

La dernière fois que je l'ai vu, c'était près de la terrasse Frontenac, en face du vieux parlement, incendié quelques mois auparavant.

Nous échangeâmes une cordiale poignée de mains, et je ne saurais oublier tout ce que je vis d'émotion se refléter dans son regard, pendant qu'il me montrait d'un geste silencieux et mélancolique le théâtre de sa gloire passée, les grands murs délabrés qui lui rappelaient tant de souvenirs.

En ce moment quelqu'un mettait la main sur mon épaule.

— Monsieur Cardinal, fis-je, laissez-moi vous présenter M. Charles Langelier.

— Ah ! monsieur Langelier, dit le bon vieillard, je suis heureux de vous rencontrer. Je vous connaissais de nom, mais je n'avais pas l'honneur de vous connaître d'optique.

LOUIS FRECHETTE.

A PROPOS DE THEATRE

UN GROS PECHÉ CAPUCHON

Cette expression n'a peut-être jamais dépassé les limites de l'école que je fréquentais il y a une trentaine d'années.

Je ne l'ai pas entendu répéter ailleurs ; je ne m'en suis pas servi moi-même ; je n'ai pas fait de laborieuses recherches pour découvrir son origine. Elle me revient à l'esprit. Je la donne pour ce qu'elle vaut.

Mes condisciples d'alors s'en servaient pour désigner des

fautes tellement légères qu'elles n'étaient pas même vénielles. Lorsque quelqu'un, faisant parade de scrupules exagérés, s'abstenait ostensiblement de faire quelque chose d'absolument inoffensif, un malin lui disait : Ne fais pas cela, *c'est un gros péché capuchon*.

Hélas ! combien y en a-t-il parmi nous dont les illusions et les scrupules n'ont pas été depuis brutalement décapuchonnés aux aspérités de la route ?

Les péchés plus ou moins mortels ou véniels se sont multipliés sous le régime protecteur, malgré la restriction du commerce illicite.

Les péchés capuchons, devenus quantité négligeable chez les endurcis, sont aujourd'hui l'apanage des bonnes âmes dont la principale préoccupation est de savoir comment elles pourraient bien s'y prendre pour mettre le salut éternel hors de la portée des classes nécessiteuses.

On leur a enseigné que le chemin du ciel est étroit, qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Elles en ont conclu, bien à tort, il est vrai, qu'il faut des idées étroites pour se sauver, et qu'il faut damner le plus grand nombre possible d'appelés afin d'avoir l'occasion de se faufiler parmi les élus.

Elles se torturent l'imagination pour découvrir de nouveaux péchés que le code divin n'a pas prévus.

C'est dans cette catégorie d'esprits timorés qu'il faut classer les moralistes qui ont découvert ou cru découvrir que le théâtre était essentiellement immoral.

Il leur suffirait pourtant d'ouvrir les yeux pour se convaincre qu'ils sont dans l'erreur. Autrefois, le théâtre reproduisait les scènes de la Passion, et l'Eglise autorisait ces pieuses représentations qui tombèrent en désuétude, non parce qu'elles portaient atteinte à la morale, mais parce que la foi étant devenue moins naïve, l'idée vint aux populations de les abandonner par respect pour les saints personnages dont on était censé reproduire les actes, les gestes et les paroles.

Il en est resté quelque chose, puisque, dans une ville d'Allemagne dont je ne me rappelle que la moitié du nom, trop long d'ailleurs pour le cadre d'un article de journal, on joue encore la Passion avec beaucoup d'effet.

Au point de vue moral, le théâtre depuis l'ère chrétienne a donc une origine des plus respectables. Au reste, le mauvais théâtre a beau être aussi immoral que la mauvaise prédication, il ne s'en suit pas qu'il faille interdire l'art dramatique.

Cette prétention n'est pas plus raisonnable que celle des gens qui, ayant toute la semaine pour s'amuser et ne travaillant que le dimanche, veulent absolument obliger l'ouvrier, qui a peiné toute la semaine, à s'enfermer le jour du sabbat, et à passer en prière tout le temps qu'il ne consacre pas au travail.

L'Eglise catholique n'a jamais rien décrété de semblable.

On enseigne l'art dramatique dans nos collèges. On l'enseigne mal si vous voulez, mais on aurait tort d'attribuer cela au désir de faire prendre le théâtre en horreur.

On ne peut pas s'attendre à ce que le prêtre monte en chaire pour vous conseiller de fréquenter tous les théâtres indistinctement. S'il le faisait je serais le premier à pro-

tester, non seulement au point de vue de la morale mais encore au point de vue de l'art.

A ce double point de vue, je me réjouis lorsqu'il intervient pour prémunir ses fidèles contre certaines exhibitions de difformités physiques et morales que tout le postiche imaginable ne parvient pas à dissimuler.

Mais de là à prétendre qu'il est immoral de jouer une pièce où figurent des personnages appartenant à l'un ou à l'autre des deux sexes qu'une légende fait naître en dehors de l'Auvergne, il y a une distance que je ne suis pas disposé à franchir.

Je comprends que nos séminaristes dans leurs collèges, nos nonnettes dans leurs couvents, fassent jouer des piécettes uni-sexuelles, charpentées par des Auvergnats, mais d'une moralité à dégouter de la vertu l'anachorète le plus endurci.

Il leur serait difficile de faire autrement. Nos mêmes commenceront bien assez tôt à débiter bêtement des tirades amoureuses à de timides jouvencelles qui auront fait leur possible pour provoquer une brûlante déclaration d'amour inaltérable.

Je suis bien aise que leurs précepteurs n'aillent pas dans les couvents réquisitionner des jeunes premières chargées de subir les soupirs et les élans de tendresse d'un potache en rupture de grammaire.

Le théâtre de collège et de couvent est bien ce qu'il doit être, moins les pièces qui pourraient être plus vraisemblables, et moins les acteurs que l'on pourrait si facilement dispenser de jouer mal, puisque l'on ne veut pas leur enseigner à jouer convenablement.

Il est vrai qu'ils ne jouent pas : *ils actent*. C'est l'expression reçue dans les collèges et couvents où l'on est censé enseigner le français. Or, quand il s'agit seulement d'*acter*, on peut se dispenser des conditions les plus essentielles à celui qui veut *jouer* un rôle.

Ainsi, celui qui *acte* n'a pas besoin de savoir où mettre ses mains. Pour lui, le jeu de physionomie se réduit à peu de chose. Il se met les sourcils en accent circonflexe dès le début, et allez-y gaiement.

Joie, tristesse, plaisir, douleur, angoisse, tout cela lui est bien égal. Il a une leçon à réciter et il la récite sur le même ton qu'il récite le catéchisme.

Ce n'est pas le *ton beau* — à moins que ce soit celui de l'art — mais ça devrait l'y conduire. L'auditoire sent parfois le besoin de prendre le *bas ton* pour le rappeler au sentiment de sa position, mais cela l'inquiète peu : il *acte*.

En fait d'art dramatique, il a des principes, mauvais si vous voulez, mais il en a.

Ce n'est pas lui que vous ferez jamais consentir à varier les inflexions de sa voix.

Il criera sur un diapason invariablement monotone : *Je t'aime. Vil scélérat ! Sauvé, mon Dieu ! Prenez ces papiers. Arrête, lâche, arrête ! ; et je vous supplie de me pardonner.*

Tout cela est bien correct dans nos collèges et couvents où l'art dramatique est enseigné de façon à faire prendre en grippe le théâtre en général et l'*actage* en particulier.

Mais en dehors des monastères, collèges et couvents, il

n'y a pas de mal à avoir un peu de théâtre mixte, où l'on puisse jouer des pièces dont tous les personnages ne sont pas recrutés exclusivement dans l'un ou l'autre sexe, pourvu que la morale et les convenances soient respectées.

Ce sont encore des laïques archi-zélés qui se sont d'abord figuré que le simple fait de rassembler ensemble plusieurs personnes appartenant à différent sexe, dans le but de répéter et de jouer des pièces, si morales qu'elles soient, constitue un crime de lèse-religion.

Si l'on admet le théâtre comme agent moralisateur, pour flétrir le vice, honorer la vertu et flageller les travers du public, il ne doit pas être défendu de prendre ses sujets dans la société telle qu'elle existe.

Or, la société prise dans son ensemble n'est pas un monastère. C'est à ceux qui vivent dans le monde à débiter tous les trucs mondains à l'aide desquels le vice se pare des couleurs de la vertu.

L'amour joue un grand rôle dans la société. Pourquoi feindre hypocritement de nier son existence ? Pourquoi mutiler les chefs-d'œuvre d'auteurs tout à fait moraux, qui connaissaient les passions mondaines parce qu'ils vivaient dans le monde ?

Pourquoi masculiniser un rôle d'épouse, de mère, de sœur, de fiancée afin de le confier à un interprète du sexe barbu ?

Enfin, disons le mot, pourquoi consulter le prêtre sur la question de savoir s'il préfère une pièce uni-sexuelle à une pièce mixte ?

On devrait savoir d'avance que sa réponse reflètera ses idées monastiques.

Si l'on a des doutes sur la moralité de la pièce en elle-même, je comprends qu'on la soumette à sa critique.

Si elle est radicalement mauvaise, pourquoi songe-t-on à la jouer ?

Quant à la promiscuité des sexes, elle existe un peu partout ; et pour la faire disparaître il faudrait faire disparaître la société.

Elle n'est pas plus dangereuse dans les théâtres d'amateurs que dans les bazars et autres réunions permises.

On a généralement les théâtres que l'on mérite d'avoir. A force de pudibonderie exagérée, savez-vous à quel beau résultat nous en sommes arrivés nous Canadiens-Français ?

Dans notre ville aux trois quarts française, nous n'avons pas un seul théâtre français qui soit permanent, tandis que les Anglais en ont sept ou huit achalandés en grande partie par les nôtres.

On aurait pu avoir ici de bons théâtres moraux, pas nécessairement ennuyeux, où nos nationaux auraient pu cultiver leur intelligence en même temps que les bons sentiments de leur cœur.

On les a strictement prohibés. Ceux qui tenaient à s'amuser ailleurs que dans les buvettes ont fréquenté le théâtre anglais, où leur goût a été faussé par les sottises productions de la scène anglo-américaine.

De grosses farces, des gambades de nègres, des mollets postiches de ballerines laides, mais bêtes, voilà ce que nos

Canadiens-Français vont admirer pour la plus grande gloire de la pudibonderie ultra-collet-montée.

Mais ce n'est pas tout : ces pièces anglaises sont presque toujours conçues dans un esprit anti-catholique et souvent anti-français. Nos compatriotes vont puiser là des préjugés contre leur propre race.

Les troupes françaises qui sont venues jouer ici, sachant que le clergé était contre eux quand même, ont souvent choisi les pièces les plus scabreuses de leur répertoire afin d'attirer cette foule avide de sensations malsaines qui va au théâtre sans s'occuper de ce qu'en pense le clergé ou ceux qui prétendent parler en son nom.

S'il eût été possible de leur dire : " Ici tout le monde va au théâtre à condition que les pièces soient morales," elles auraient certainement joué les pièces les plus propres à attirer les gens scrupuleux.

On leur a dit au contraire : " Jouez ce que vous voudrez ; les scrupuleux ne vous entendront certainement pas. Ils ont pour principe de ne jamais aller au théâtre." Alors elles ont joué de façon à complaire aux spectateurs friands de scandales, et à ceux qui, croyant commettre un péché en allant au théâtre, exigent qu'on leur serve des obscénités pour les dédommager de leur contravention à la discipline ecclésiastique.

J'ai parlé plus haut des pièces anti-françaises. Voici à ce sujet ce que je lis dans le *Monde* :

" L'Académie s'est oublié cette semaine, et le mélodrame *Soudan* n'a guère rapporté. Les régisseurs feraient bien en venant à Montréal de se rappeler qu'il y a des *Frenchmen* ici, beaucoup de *Frenchmen*, et qu'un officier français et traître au drapeau, jeté comme contraste parmi de loyaux soldats anglais, peut avoir un cachet odieux, qui révolte une partie de l'auditoire et fait contre coup à la caisse. Le tact est une belle chose."

J'ai assisté à l'une des représentations de la pièce en question. C'est d'un bête phénoménal et d'une invraisemblance à rendre des points au baron de Munchausen.

Le but évident de cette bastingue est d'étaler l'uniforme anglais et de provoquer les faciles applaudissements du chauvinisme britannique.

Le rôle de l'officier français, imaginé pour faire ressortir les qualités que John Bull croit avoir et les défauts qu'il souhaite à Jacques Bonhomme, est l'antithèse la plus absolue du caractère français qu'il soit possible de rêver.

Figurez-vous un officier français lourd, stupide, lâche ignoble et dépourvu de tout sentiment d'honneur, et vous aurez une idée du respect des auteurs (ils se sont mis trois pour pondre cela) pour la vraisemblance.

L'Académie de Musique est coutumière de ces incartades. Espérons que lorsque le monument national sera construit, nous aurons une bonne salle de théâtre bien à nous, et que nous pourrons alors nous passer de l'Académie de M. Thomas.

Je voulais vous donner une analyse de la pièce intitulée *Soudan*, mais cet article est déjà trop long.

Provancher disait que la meilleure manière de terminer un article était d'y mettre un point. J'en mets un.

CHRYSOLOGUE.

"BAISE LA TERRE!"

La boutade suivante fait en ce moment le tour de la presse :

" Définition du baiser, par un médecin :

" Il me semble naturel, dit-il, de diviser les baisers en trois catégories bien simples :

" 1. Le baiser cutané, peau contre peau, le baiser des vieillards ou des enfants, qui ne voient dans cet acte qu'une simple formalité, dont ils ne comprennent ni le sens ni la sensation ;

" 2. Le baiser cutané muqueux, celui dans lequel une muqueuse, celle des lèvres, par exemple, est appliquée sur une région cutanée quelconque ; c'est le mariage de la muqueuse et de la peau.

" 3. Le baiser muqueux, où deux muqueuses entre en contact...

" Le baiser cutané est celui de l'indifférence, le cutano-muqueux celui de l'amitié, le muqueux celui de l'amour."

J'en demande pardon à ce savant spécialiste en baisers, mais sa classification n'est pas complète. Il a oublié le baiser muqueux-plancher, ou, pour parler le langage de la faculté, le muqueux-microbe, baiser pédagogique, baiser *éducationnel*, comme dirait M. Chs. Baillaigé, très en usage dans certaines écoles, et qui mérite bien qu'on s'en occupe un peu.

Tous les écrivains qui ont écrit sur l'éducation de la jeunesse, quelles que soient leurs opinions religieuses ou sociales, sont d'accord sur ce point, c'est que les punition savi-lisantes et grotesques doivent être bannies des écoles. Or, peut-on imaginer un châtiement plus ignoble (j'emprunte le qualificatif au dernier numéro de l'*Enseignement Primaire*, et je le trouve parfaitement choisi) que de faire *baiser la terre* à un enfant ?

Chose incroyable et profondément humiliante ! cette punition dégoûtante et stupide est d'une application journalière dans un grand nombre de nos écoles.

A ma connaissance personnelle il y a non seulement de petites écoles des *concessions*, mais des écoles de frères, des couvents, où on inflige à nos enfants cette punition inepte et blessante pour la dignité humaine. Cependant, je me garderais bien de tirer du particulier au général. *Je dis qu'il y en a un grand nombre.* Des personnes bien renseignées m'assurent qu'il existe dans la province de Québec des collèges classiques où le baiser muqueux-microbe est la monnaie courante avec laquelle les écoliers soldent habituellement leurs désobéissances et leurs petites fredaines.

Voyons, mon savant et scrupuleux confrère, Dr. Lachapelle, le contact des lèvres de nos enfants avec le plancher poussiéreux et souvent imprégné de ce qu'il est inutile de nommer, vous paraît-il bien hygiénique ? Est-il de nature à élever le caractère de nos fils et de nos filles, leur donner ce sentiment de respect de soi-même qui fait l'homme, le citoyen et le chrétien ?

Qu'on ne vienne pas dire : " Vous jetez gratuitement l'insulte au corps enseignant." *Distinguo* : J'ai le plus profond respect et la plus grande admiration pour ceux qui consacrent leur existence à l'éducation de la jeunesse. Après un bon prêtre, personne n'est plus digne de vénération qu'un bon instituteur, laïque ou religieux. Mais je le

demande à tout homme de bon sens : Que faut-il penser de ceux qui, sous prétexte de former le cœur et l'esprit des élèves, les soumettent à la plus repoussante des humiliations ? C'est ceux-là seuls que je veux stigmatiser comme ils le méritent.

On connaît la plaisanterie de Beaumarchais sur le mot *goddam* qu'il appelle le fond de la langue anglaise. S'il était permis de plaisanter sur une matière aussi grave, on pourrait dire que *baise la terre* est le fond de la science pédagogique du crétinisme. C'est la pierre angulaire de la discipline pour former une génération castorienne, race sans cœur et sans honneur.

Il est inutile d'insister longuement sur les conséquences morales d'un système de discipline dans lequel on fait litière de ce sentiment de convenance et de fierté qui est une sauvegarde pour l'avenir. L'enfant cesse d'être lui-même ; il n'est plus qu'une machine qui obéit passivement, avale tout ce qu'on lui présente, et boit les humiliations comme des remèdes salutaires. Cet enfant, devenu maître à son tour, use des mêmes procédés envers ceux qui sont placés sous lui. Et voilà comment on fait des caractères à la fois bouffis d'orgueil et rampants, qui abusent de tout mais tolèrent tout, pourvu qu'on s'aplatisse devant eux.

C'est le système disciplinaire abject, servile en usage dans certaines de nos écoles qui a enfanté dans notre province le hideux *castorisme*, plaie vivante qui rongé notre société et qui la ruinerait si nous laissons faire.

Le *Moniteur du Commerce* vient de publier un article magistral sur les notions fausses et hétéroclites qu'on fourre dans la tête de nos collégiens quand il s'agit de la vie pratique. Comme le fait très bien remarquer la *Presse*, la flagellation est impitoyable et parfaitement méritée. L'*Événement* reproduit l'article du *Moniteur*, et se joint à lui pour demander avec instances des réformes. Ces réformes ne doivent pas porter seulement sur le choix des matières, mais sur les méthodes et plus particulièrement sur la culture de l'esprit et du cœur. L'obéissance mécanique appartient au soldat, l'obéissance passive convient au religieux qui a renoncé de son propre gré à sa volonté personnelle, ni l'une ni l'autre ne saurait faire des hommes libres, des citoyens.

Les récents événements sont une douloureuse leçon pour ceux qui ont une confiance aveugle dans notre organisation scolaire. Sans doute il y a du bon, mais il reste de grandes réformes à faire.

Si le peuple n'avait pas été accoutumé à cette soumission aveugle, on ne lui ferait pas avaler des énormités comme celles-ci : " La conduite des prêtres ne regarde pas les laïques." On ne verrait pas un prélat, très digne homme d'ailleurs, affirmer sans sourciller que les réformes demandées dans l'éducation par les parents ne regardent que les évêques. Ce ne sont pas seulement les petits écoliers qui *baisent la terre*, malheureusement. Il y a des politiciens qui sont très habiles dans ce genre d'exercice, et qui ne rougissent pas plus de baiser la terre eux-mêmes que de la faire baiser aux autres. Mais tout cela pourrait bien changer. Le branle est donné et l'esprit public se réveille.

DR. ZEB,

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dès qu'un peuple connaît ses droits, le seul moyen de le gouverner est de l'instruire. Par conséquent, ce qu'il faut à tout gouvernement qui prend naissance dans l'élection, c'est un vaste système d'enseignement général, gradué, spécial, professionnel, commun, gratuit et obligatoire, qui porte la lumière au sein de l'obscurité des masses, remplace toutes les démarcations arbitraires, qui assigne à chaque profession son rang, à chaque homme sa place. Tout gouvernement fondé sur le double principe de l'égalité des droits civils et de l'élection sera toujours chancelant, si un système d'éducation qui lui soit propre n'établit la hiérarchie des intelligences et ne fournit pas un contingent suffisant d'hommes éclairés pour recruter l'administration municipale, l'électorat, l'éligibilité. Le mal, ici, c'est l'ignorance générale perpétuant la centralisation administrative et la rendant nécessaire. Il faut donc combattre l'ignorance générale par un meilleur système d'instruction publique.

Que produit l'instruction primaire, avec une dotation annuelle insuffisante, parcequ'elle n'est alimentée que des contributions volontaires ? L'appauvrissement de l'agriculture, l'encombrement de l'industrie et des carrières libérales. L'expérience démontre que si l'instruction élémentaire est le privilège de quelques-uns et non l'obligation de tous, elle ne fait que des victimes. Un enfant, par exception, a-t-il appris à lire et à écrire : dès qu'il possède cet avantage sur son père, il conclut que la profession paternelle est incompatible avec le savoir ; la vanité l'abuse sur sa vocation et lui fait abandonner le village pour la ville ; de bon cultivateur qu'il est été, en état de substituer avec discernement quelques procédés perfectionnés à des pratiques défectueuses, il va augmenter le nombre des artisans sans ouvrage, des avocats sans causes ou des écrivains sans talent. Voilà, sans amplification, ce que produit l'instruction élémentaire inégalement et parcimonieusement départie ; voilà pourquoi nous voudrions que la loi fit d'une instruction convenue une obligation commune, afin que, dans un temps prévu, savoir lire et écrire cessât d'être un privilège social, et que ne pas savoir lire et écrire devint une incapacité politique.

Ici, — disons-le à la honte du pays, — les instituteurs de la jeunesse n'occupent pas, dans la hiérarchie administrative et sociale, la place que leur assigne l'importance de leur mission. De là l'une des plus grandes difficultés que rencontre l'établissement de l'ordre moral. C'est moins par des lois, presque toujours exclusivement fondées sur des circonstances passagères et sur des intérêts mobiles, que les mœurs d'un peuple s'améliorent, que par une instruction convenablement appropriée à la constitution qui le régit ou doit le régir. Un gouvernement ne s'établit, ne se consolide et ne se perpétue que par un système d'instruction publique mis en harmonie avec ses principes fondamentaux ; ainsi, dans un gouvernement dont la base est l'élection populaire, tout doit tendre essentiellement à préparer la jeunesse, par des études spéciales, à l'exercice des droits qu'elle est appelée à exercer et à la pratique des

devoirs que l'intérêt commun lui imposera. Chez un peuple dont le code prescrit l'égalité des partages de successions ; chez un peuple qui n'admet plus aucune idée de privilèges héréditaires, l'instruction publique ne doit pas rester ce qu'elle était à l'époque où les fortunes étaient substituées, les carrières obligées, les vocations contraintes, où certaines classes étaient privilégiées à l'exclusion des autres ; l'instruction doit alors cesser d'être une faveur ; elle doit cesser d'être uniforme, pour devenir aussi variée que la diversité des professions ; elle doit surtout devenir professionnelle ; car plus l'industrie progressera, plus les fortunes se diviseront, plus l'obligation de spécialiser l'instruction deviendra rigoureuse.

Malheureusement, les gouvernements qui se sont succédés dans la Province n'ont pas accordé à l'instruction publique une importance égale à l'influence qu'elle exerce sur le caractère d'une nation. C'est peut-être à cette cause qu'il convient d'attribuer leur instabilité.

Cette question capitale hante les esprits soucieux de l'avenir du pays. Tout récemment, un coup terrible a été porté à la vieille routine, et nul doute que cette question recevra un jour une solution favorable aux intérêts bien compris de l'instruction populaire. Quand ce jour arrivera-t-il ? Combien de générations fortes, stérilisées par l'ignorance, resteront encore plongées dans les ténèbres ? On ne peut le prévoir. La marche du progrès est ardente, mais la résistance de l'obscurantisme est formidable ; au mouvement il oppose l'inertie, et, en attendant le triomphe de la raison, du bon sens, du progrès, le système éducateur actuel pèsera sur la jeunesse de toute la force de sa bêtise, et continuera l'œuvre d'abrutissement qu'il a si supérieurement conçue et pratiquée, en dépit des impuissantes révoltes de quelques hommes d'élite qui se sont insurgés contre son action dissolvante.

Puisque, pour des raisons incompréhensibles, l'Etat ne peut ou ne veut agir, que les pères de famille se mettent de la partie ! On verra bien si c'est là une puissance dont on accueille les protestations avec dédain. Dans l'attente d'une réforme radicale, — laquelle s'opérera tôt ou tard, — que tous ceux dont les enfants fréquentent les écoles, examinent les livres que l'on met entre les mains des élèves. Ils y trouveront une telle accumulation d'absurdités, de négligences, de faussetés et d'ignorance que leur devoir est tout tracé : exiger de nouveaux livres et de nouveaux maîtres, tant que l'instruction publique restera dans le *statu quo*.

Afin d'aider les pères et mères dans cet examen, nous publierons, dans notre prochain numéro, quelques-unes des sottises qui pullulent dans les livres classiques actuellement en usage.

HENRI ROULLAUD.

Monsieur le Rédacteur,

Comme monsieur l'abbé Scott est un de vos lecteurs les plus assidus, voulez-vous bien lui demander par l'organe du CANADA-REVUE de répondre aux questions suivantes :

1. Approuvez-vous la conduite du curé de Chambly ?
2. Quand vous serez curé, allez-vous faire comme lui ?

3. Si vous trouvez juste et raisonnable qu'un curé profite d'un baptême pour *pousser la collection*, le trouveriez-vous justifiable de saisir l'occasion d'un mariage ou d'un enterrement pour rentrer dans ses fonds ?

4. Considérez-vous que c'est une question libre dans les écoles de savoir si le curé de Chambly a manqué de jugement ou même de sens chrétien dans cette circonstance ?

5. Y a-t-il des cas où l'Eglise refuse le baptême à des enfants illégitimes ou adultérins ?

J'ai entendu parler d'une affaire de ce genre. Je pourrais donner privément à monsieur l'abbé Scott des détails, s'il le désire. Ce cas me paraît très intéressant.

ZENON.

Ce brave sénateur Tassé est incorrigible.

A peine revenu du pays du *humbug*, il retombe dans son péché mignon, l'incomparable vanité.

Il publie dans son propre journal, la *Minerve*, un extrait d'un journal de Chicago qui contient ce qui suit :

Le sénateur Tassé, qui est aussi le rédacteur du principal organe français du Canada, la *Minerve*, était l'un des délégués qui ont représenté Montréal aux fêtes de l'inauguration des bâtiments. Il a publié plusieurs livres, et appartient au journalisme depuis 1867.

M. Joseph Tassé se fait appeler le découvreur du découvreur de Chicago.

Le découvreur du découvreur de Chicago a été découvert hier au Grand Pacific Hotel. Le nom du découvreur de Chicago est Jean-Baptiste Beaubien. Le nom du découvreur du découvreur est le sénateur Joseph Tassé, de la province de Québec, Canada. Le nom du petit-fils du découvreur est Alexandre Beaubien, homme de police, qui habite avec sa femme et nous ne savons combien d'enfants, le No. 87, rue Whipple.

Après cela vient encore une autre tartine.

Le sénateur Tassé en sait plus long sur son compte que qui que ce soit, même son petit-fils, et l'on peut lire dans son ouvrage : *Les Canadiens de l'Ouest*, qui a été traduit en partie, une esquisse biographique de Jean-Baptiste Beaubien, le premier blanc qui ait planté sa tente sur les bords du lac Michigan.

Il y avait bien longtemps qu'on n'avait pas entendu parler de ce livre-là.

A propos, en a-t-on découvert le père ?

Le Parc Sohmer cherche certainement à offrir au public une compensation aux duretés du climat, et le choix exquis avec lequel sont composés ses programmes prouvent un désir certain de plaire à la clientèle élégante qui se presse chaque jour aux représentations de cet intéressant établissement.

En dehors de la partie musicale, toujours très appréciée des connaisseurs, on ne comptait la semaine dernière pas moins de quatorze artistes de tout genre, gymnasiarques, vélocipédistes, chanteurs, chanteuses, danseurs, escomoteurs, etc.

Il y a dans cette abondance de biens une indication irréfutable des efforts de MM. Lavigne et Lajoie pour satisfaire les goûts du public, et, nous espérons en échange que le public saura montrer qu'il leur en tient compte en se pressant dans la batisse spacieuse, supérieurement arrangée, bien chauffée, où se donnent les représentations du Parc Sohmer.